

Passation de commandement
**L'Armée de terre sous
les ordres du colonel-
major Léon Traoré**

PAGE 46

Nous a rendu visite
**Simon Compaoré se
confie à la « Maison
commune »**

PAGE 2

Mercredi 31 mai 2017

N° 8415

200F CFA

Sidwaya

www.sidwaya.bf, *Le journal de tous les Burkinabè*

Violences à Nadiagou **27 prévenus à la barre**

PAGE 23



Les prévenus seront situés sur leur sort au terme du procès entamé ce 30 mai 2017 à Fada

On murmure

❑ Mairie de Loumbila : des élus exigent le départ du secrétaire général

❑ Région du Nord : un chef de circonscription indésirable

❑ Réception des dossiers de concours : des bisbilles dans le Kourittenga

PAGE 5

Mercure

Le cas Buhari

PAGE 3

**A CE PRIX LA,
PASSEZ DE BONS MOMENTS EN FAMILLE**

JUSQU'AU 04 JUIN

5 000 FCFA LE DECODEUR
AU LIEU DE ~~10 000 FCFA~~

LES BOUQUETS
CANAL+

30 75

*Offre valable sur toutes les lignes 3G/4G/5G pour tout matériel compatible. Pour bénéficier de cette offre, il est nécessaire de souscrire à l'offre spéciale de lancement de l'offre. Voir les conditions de l'offre spéciale de lancement sur le site www.canalplus.com



Nous a rendu visite Simon Compaoré se confie à la « Maison commune »

Le ministre d'Etat, ministre de la Sécurité, Simon Compaoré, a visité le siège des Editions Sidwaya, à Ouagadougou, le 30 mai 2017. Il s'est dit édifié par la chaîne de travail du journal d'Etat.



Ph:Ahmed Ouoba

Dans la salle des archives en pleine numérisation, Simon Compaoré a découvert un article du temps de la rectification de la révolution en 1989.

Les Editions Sidwaya ont reçu la visite du ministre d'Etat, ministre de la Sécurité, Simon Compaoré le mardi 30 mai 2017. Une visite que le patron de la sécurité au Burkina Faso a mise à profit pour découvrir à nouveau les locaux où se produit « le journal de tous les Burkinabè ». En effet, il a confié que c'était comme s'il redécouvrait Sidwaya, alors qu'il avait eu l'occasion de visiter le journal à l'époque où il était maire de la capitale. Simon Compaoré a ainsi passé en revue les différentes salles de rédaction du quotidien d'Etat, la salle des archives, le secrétariat de rédaction et l'imprimerie. Il s'est montré édifié par la chaîne de travail du journal, et a promis d'en être l'avocat « aux côtés du ministre en charge de la communication afin que des efforts puissent être consentis pour la promotion de ce quotidien d'information ». Toutefois, le ministre a noté la proximité de l'organe de presse avec le grand marché Rood Woko, qui n'est pas de nature à assurer des conditions idoines de travail. « Il va falloir qu'on songe à construire un truc pour Sidwaya, et de le doter des nouvelles technologies de l'information et de la communication avec le

câblage nécessaire. Cela peut faire l'objet d'un gros projet qui intéresse certains partenaires », a-t-il émis comme idée. A la fin de sa visite, le

ministre d'Etat, visiblement satisfait de cet exercice, a proposé que le journal ouvre davantage ses portes à la jeune génération d'élèves et d'étudiants, venant d'horizons divers, pour découvrir comment fonctionne un organe de presse écrite. Ils feront la promotion du journal et des vocations pourraient naître, a-t-il estimé. Mais avant de passer à la visite effective des locaux, le ministre s'est prêté à un grand entretien avec les journalistes du quotidien. Cette interview vous sera proposée prochainement dans le cadre d'un numéro de l'Invité de la rédaction.

✍ Fabé Mamadou
OUATTARA

Ce que Simon Compaoré a consigné dans le livre d'or des Editions Sidwaya

A toute l'équipe de Sidwaya j'adresse mes vives félicitations pour l'excellent travail qu'elle abat chaque jour pour rendre l'information disponible au bénéfice du peuple. Avec peu de moyens, vous produisez beaucoup. Bravo et que Dieu continue de vous assister. Je serai à côté de votre ministre, votre avocat afin que des efforts puissent être consentis pour la promotion de ce quotidien d'information.

Bon courage, bonne continuation
Simon Compaoré



Ph:Ahmed Ouoba

Le ministre d'Etat, Simon Compaoré, a promis de défendre la cause du journal, notamment la question du siège, auprès de ses pairs.

Planification familiale en Afrique de l'Ouest Le « leadership » du Burkina Faso salué

Le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a reçu en audience, le lundi 29 mai 2017, au palais de Kosyam, une délégation d'acteurs œuvrant à la promotion de la planification familiale en Afrique de l'Ouest.



Ph: Remi ZOERENGRE

Les acteurs œuvrant dans le domaine de la planification familiale ont loué le leadership du Burkina en présence du Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré.

Des acteurs de la planification familiale, présents à Ouagadougou dans le cadre d'une caravane sous-régionale, ont échangé, le lundi 29 mai 2017, avec le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, autour de leur domaine d'intervention. « Nous sommes venus faire le point de nos travaux au cours de ces dernières 72 heures. Nous n'avons pas besoin de faire un plaidoyer auprès du Président Kaboré, car il est déjà très impliqué dans la promotion de la planification familiale. C'était une opportunité d'avoir une bénédiction et le soutien pour faire avancer les objectifs de la planification familiale au Burkina Faso », a indiqué la porte-parole de la délégation, l'épouse du Premier ministre burkinabè, Anne Thiéba, par ailleurs ambassadrice de bonne volonté de la planification familiale, après l'entrevue. A l'entendre, les activités menées à la faveur de la caravane se déclinent en des échanges avec la société civile et des visites de Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de Ouagadougou. « Dans les CSPS visités, nous avons eu de très bons échanges avec les mamans et leurs bébés. Nous avons

compris que l'information passe, mais que les pesanteurs sociologiques restent. Nous devons impliquer davantage les hommes dans le processus d'accélération de la planification familiale », a précisé Mme Thiéba. Pour elle, la planification familiale est un outil de développement très important. Aussi a-t-elle loué l'exemple burkinabè en la matière. « La société civile, les jeunes, les leaders religieux et coutumiers sont très engagés dans la promotion de la planification familiale au Burkina, pays leader en la matière. C'est un modèle à suivre par les autres pays du partenariat de Ouagadougou », s'est-elle félicitée. Membre de la délégation, l'ambassadeur des Etats-Unis au Burkina Faso, Andrew Young, s'est aussi réjoui des efforts déployés par son pays à ce sujet au nom des partenaires techniques et financiers. « Tous les partenaires apprécient le leadership du Président du Faso dans le domaine de la planification familiale. Le Burkina a fait des progrès, même si beaucoup reste à faire », a déclaré le diplomate américain.

✍ Kader Patrick
KARANTAO



Partenariat Plan International-Burkina Renouvellement d'engagement

Le Premier ministre burkinabè, Paul Kaba Thiéba a reçu en audience une délégation de Plan International, le lundi 29 mai 2017, à Ouagadougou. Ils ont échangé sur les interventions de l'organisation au Burkina Faso.



Photo : Edith Bakala

Selon le directeur de Plan International, Rotimy Djossay (à gauche), les priorités de son organisation font partie intégrante de celles du gouvernement burkinabè.

Plan International est allé identifier les priorités du gouvernement burkinabè, lors d'une audience accordée à son directeur, Rotimy Djossay, le lundi 29 mai 2017, à Ouagadougou, par le Premier ministre, Paul Kaba Thiéba. En effet, selon M. Rotimy, les priorités de sa structure font partie intégrante de celles du gouvernement burkinabè. Ils ont donc échangé sur les interventions de l'organisation au Burkina Faso. En ce qui concerne les réalisations entre Plan International et le *pays des Hommes intègres*, Rotimy Djossay s'est dit émerveillé du niveau d'exécution de leur programme, plus précisément à Kaya. En outre, a-t-il dit, il contribue au développement du Burkina depuis plus de 40 ans. Aussi, la délégation a renouvelé son engagement auprès des autorités du pays. Un engagement qui va couvrir la période 2017-2022 au profit des peuples burkinabè. A travers la stratégie glo-

bale 2017-2022 de Plan International, plus de six millions de filles dans le monde vont bénéficier de soutien, a laissé entendre M. Rotimy. Egalement, près de six millions de filles burkinabè profiteront des avantages du renforcement de partenariat entre Plan International et le Burkina. Ces filles vont apprendre à lire et seront en mesure de diriger, a-t-il ajouté. Les membres de l'institution vont collaborer avec les organisations locales et les autres acteurs de développement pour l'émergence des femmes et des enfants. Pour cela, ils ont été rassurés par le gouvernement de son soutien dans l'atteinte des objectifs. Ainsi, le directeur a remis, au cours de la concertation, une synthèse du plan au Premier ministre Paul Kaba Thiéba, pour l'exécution de son programme.

Levis KPODA
(Stagiaire)



Photo : Edith Bakala

Rotimy Djossay (droite) remettant la synthèse du plan au Premier ministre Paul Kaba Thiéba.



Le cas Buhari

L'état de santé du président nigérian, Muhammadu Buhari, 74 ans, est très préoccupant depuis plusieurs mois. Au point que ses compatriotes, plongés dans la spéculation, s'interrogent sur sa capacité à mener leur pays vers des lendemains meilleurs. Il y a un an de cela, la présidence nigériane avait fait cas de maux d'oreille, notamment « une otite persistante », mais les séjours médicaux à répétition du chef de l'Etat à l'étranger laissent penser à un mal plus profond. Le plus intrigant, c'est que le camp présidentiel communique peu ou pas du tout sur la santé de Buhari. Les journalistes intéressés par la question n'arrivent pas à avoir des informations « fiables » sur le sujet, les proches du chef de l'Etat ayant opté pour l'omerta. Mais l'apparence physique du président nigérian, qui semble crouler sous le poids de l'âge, ne fait aucun doute qu'une maladie dont les Nigériens n'ont pas idée, le ronge sérieusement. A voir d'ailleurs le président Buhari apparaître en public, on ne doute pas qu'il ne respire pas la grande forme. Ses rendez-vous avec les médecins ont pris une part importante dans son agenda au détriment des affaires publiques. C'est quasiment le vice-président, Yemi Osinbajo, qui fait le job à sa place. Celui-ci a été appelé à représenter le Nigéria au récent sommet du G7 en Italie, Buhari étant manifestement affaibli. Début mars, le chef de l'Etat nigérian est rentré d'un séjour médical de deux mois en Angleterre. Au regard de sa situation, il n'est pas exclu qu'il retourne encore en Occident pour des contrôles ou des soins complémentaires. Les proches de l'ancien général ont beau rassurer les Nigériens que tout va pour lui, ceux-ci ne sont pas dupes. Le 2 mai dernier, l'épouse de Buhari, Aisha, a démenti, via son compte Twitter, les rumeurs plus ou moins folles sur l'état de santé de son mari, affirmant qu'il se porte à merveille. Mais peu de

Nigériens ont accordé du crédit à ce message. A preuve que nombre d'entre eux demandent au président de prendre « immédiatement » un repos médical au lieu de vouloir jongler entre les médecins et les charges présidentielles. Treize figures importantes du Nigeria, dont Femi Falana, avocat pour les droits de l'homme et Jibrin Ibrahim, politologue respecté, ont récemment exhorté Buhari à s'occuper exclusivement de sa santé dans une déclaration. L'inquiétude des Nigériens est d'autant plus justifiée qu'ils craignent de revivre le scénario funeste des années antérieures avec les prédécesseurs de Buhari. En 2010, le président Umaru Yar'Adua est décédé de problèmes rénaux, après qu'un flou total a entouré son état de santé. Situation qui avait conduit Goodluck Jonathan à devenir président par intérim, avant de se faire élire démocratiquement. Douze ans plus tôt, en 1998, l'ancien dictateur militaire, Sani Abacha, est mort au pouvoir des suites d'une crise cardiaque, même si la polémique reste vive sur les circonstances de sa disparition. Bref, les Nigériens redoutent, avec juste raison, de vivre la même et triste réalité avec le président Buhari, grabataire à tout point de vue. Dans ces conditions, il sied que le papy d'Abuja clarifie définitivement sa situation. En l'espèce, Buhari gagnerait à assumer sa maladie et à s'effacer du pouvoir et laisser la place à une personnalité plus apte à diriger la nation nigériane. A défaut, il sème le trouble dans la tête de ses compatriotes et ne les convainc guère que leur pays est dans de bonnes mains. La charge présidentielle requiert le plein d'énergie, alors que le président Buhari ne semble plus avoir le physique de l'emploi. A quoi bon s'accrocher dans ces circonstances ?

✉ **Kader Patrick KARANTAO**
karantaokader@gmail.com



Chronique du Gouvernement

Programme d'investissement Forestier dans les communes

Les acteurs s'accordent sur les modalités et les actions préalables à mener



Le Programme d'investissement Forestier (PIF) du Burkina Faso a tenu le jeudi 18 mai 2017 à Ouagadougou, un atelier d'information sur son mode d'intervention dans les communes et sur l'état de préparation du Burkina Faso à la REDD+. L'atelier qui, a regroupé environ 200 personnes, a permis aux participants composé essentiellement des gouverneurs des cinq (05) régions couvertes par le PIF, des maires des trente-deux (32) communes d'intervention du Programme, des représentants d'Organisations non gouvernementales (ONG) et d'associations partenaires ainsi que des partenaires techniques et financiers, de prendre connaissance du processus devant aboutir à l'élaboration et à la mise en œuvre des Projets de développement intégrés communaux pour la REDD+. Il s'agissait également de soumettre les outils conçus par le Programme dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ à l'appréciation des acteurs invités. En effet, après les phases d'études et d'élaboration de nouveaux outils, qui ont parfois mis à mal la patience des bénéficiaires, le PIF devrait, à présent, se lancer résolument dans une phase active à travers des investissements concrets sur le terrain.

Etat de préparation du Burkina Faso à la REDD+

Au cours de l'atelier, plusieurs présentations ont été faites au profit des participants et qui ont porté

entre autres sur les fondamentaux du PIF, le changement Climatique et l'état de préparation du Burkina Faso à la REDD+. Sur ce dernier point, on retiendra que les actes administratifs, notamment les décrets relatifs aux organes de la REDD+ ont été élaborés et devraient incessamment être soumis à l'amendement de l'ensemble des acteurs. Aussi, des vagues de concertations seront lancées afin de générer des contributions venant des communautés locales, susceptibles d'alimenter la Stratégie nationale. Les aspects techniques de l'élaboration et de la mise en œuvre des Projets de développement intégrés communaux pour la REDD+ (PDIC/REDD+) ont également été évoqués. Par ailleurs, les résultats de l'étude sur le Diagnostic socio-foncier et de planification participative ont été présentés, et les outils de planification territoriale et de sécurisation foncière partagés aux participants. Le proces-

sus d'implémentation des PDIC/REDD+ est assez long, au point que les communautés locales sont impatientes. C'est pourquoi les 32 maires des communes partenaires du PIF ont souhaité l'accélération des travaux préalables afin de passer à l'action au plus vite. Mais l'autre préoccupation soulevée par les participants à l'atelier de Ouagadougou porte sur le Foncier. En effet, le processus de sécurisation foncière décliné dans le manuel simplifié d'exécution, de suivi et d'évaluation des PDIC/REDD+ doit être mieux explicite. C'est pourquoi, ils ont souhaité que des sessions d'information et de formation plus approfondies sur les outils de planification territoriale et de sécurisation foncière développés par le PIF. Alors, qu'en ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle des PDIC/REDD+, il a été suggéré que les outils de planification territoriale qui ont été élaborés par d'autres



acteurs du développement local (ONG et association, projets et programmes) soient capitalisés. Car la complémentarité des outils devrait permettre au PIF d'atteindre les résultats souhaités. Enfin, les collectivités territoriales ont manifesté le besoin de bénéficier de formation sur le PIF et la REDD+. A cet effet, les présidents des conseils régionaux ont marqué leur accord pour recevoir des formateurs du PIF lors des rencontres des conseils Régionaux.

Le Burkina Faso et la REDD+

Le Burkina Faso a été choisi comme pays participant au PIF en raison de son potentiel substantiel de séquestration de carbone des forêts sèches et son expérience importante dans la gestion participative des ressources naturelles. Le processus REDD+ bénéficie de politiques et stratégies existantes qui lui sont favorables, et son élaboration, sa mise en œuvre et sa réussite doivent se nourrir d'une évaluation, en termes d'efficacité, d'efficacité et d'équité, des éléments clés tels que le contexte institutionnel et de gouvernance, la coordination des actions, la participation des acteurs, etc. En rappel, REDD+ signifie « réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière », et l'ajout du « + » correspond à la prise en compte de l'augmentation des stocks de carbone, notamment à travers des pratiques sylvicoles adaptées ou des plantations. Son principe est de rémunérer les pays en développement et émergents via des contributions provenant des pays industrialisés, que ce soit par le biais d'un marché ou d'un fonds. Notre pays entend donc profiter du mécanisme international qui se prépare pour la REDD+, et bénéficier des incitatifs financiers offerts aux pays en développement pour réduire ses émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique

Service d'Information du Gouvernement
Tél : 50-33-21-27 / Numéro Vert: 80-00-11-67
E-mail : sig@cenatrin.bf



On murmure

Mairie de Loumbila : des élus exigent le départ du secrétaire général

Dans ses balades, **Kantigui** a senti du roussi à la mairie de Loumbila dans la province de l'Oubritenga. Selon les sources de Kantigui, une partie des conseillers municipaux exige le départ immédiat du secrétaire général de la commune. En effet, selon les explications, cette décision a été prise lors d'une session extraordinaire "illégal" du conseil municipal, présidée par le premier adjoint au maire. A en croire les confidents **Kantigui**, le maire avait convoqué une session extraordinaire avec un ordre de jour bien défini. Mais ayant eu vent que des mécontents prévoyaient de prendre en otage cette session, il a jugé bon de la reporter pour éviter des troubles. Selon les informateurs de **Kantigui**, c'est la veille de la rencontre, vers 22h, que le secrétaire général a appelé individuellement les conseillers pour les informer du report de la session. Cependant, le premier adjoint au maire et le président de la commission en charge de l'aménagement du territoire ont trouvé que ce report ne respectait pas les textes. Alors, ils ont demandé aux conseillers de venir, car la session se tiendrait même sans le maire. Ainsi, selon ce qui a été rapporté à **Kantigui**, sur les 62 conseillers, 50 ont répondu à l'appel des dissidents. Mais cette session extraordinaire, dirigée par le premier adjoint au maire, a connu un nouvel ordre du jour où l'un des points était le départ du secrétaire général de la mairie. Il est accusé de manquer du respect aux conseillers municipaux. Il lui est aussi reproché d'avoir incité le maire à travailler uniquement avec les présidents des conseils villageois de développement au détriment des conseillers municipaux. Aussi, la plupart des conseillers trouvent que le maire a donné trop de prérogatives au secrétaire général qui "marchent sur les conseillers municipaux". Mais selon d'autres sources, les dissidents n'en veulent pas seulement au secrétaire général mais aussi au maire lui-même dont ils décrivent la gestion. Par ailleurs, **Kantigui** a appris qu'à la suite de l'affaire, le parti au pouvoir (MPP) dont sont issus les premiers responsables de la mairie de Loumbila a échangé avec les deux camps sur un ton dur. Aussi, les autorités de tutelle devraient rencontrer les différents acteurs pour résoudre cette crise naissante à Loumbila. Affaire à suivre donc !

Affaire de sous-traitance en eau trouble à l'ONEA ?

Kantigui a appris qu'au sein de la nationale des eaux, une odeur de deal infeste l'atmosphère depuis un certain temps. Il s'agit d'une affaire de sous-traitance de 30 millions qui fait des gorges chaudes. Qu'en est-il exactement ? Suite aux pénuries d'eau courante que connaissent les populations de Ouagadougou, l'ONEA avait entrepris la mise en route de la station de production complémentaire de Ziga appelée Ziga II. Il avait même sonné la fin du calvaire des populations avec une date butoir fixée au 1er avril 2017. L'ONEA n'a pas pu respecter ce délai. Après la construction des ouvrages de traitement d'eau et la pose des conduites d'amenée d'eau, un travail de désinfection devait être fait par des experts. Ces travaux auraient été sous-traités avec l'entreprise d'un responsable de l'ONEA. Des agents de l'ONEA auraient été mobilisés et auraient effectué les travaux pendant leurs heures normales de service, au profit de l'entreprise du responsable en question. Malheureusement, le travail n'a pas été exécuté dans les règles de l'art. Conséquences : lors de la mise en route des ouvrages, les conduites étaient chargées d'eau rougeâtre et de beaucoup de corps étrangers. Plus de 300 000 m3 ont été perdus lors de l'évacuation de cette eau trouble du réseau d'envoi d'eau et de son nettoyage. Les services de l'ONEA ont dû se mobiliser jour et nuit pour résoudre le problème et des heures supplémentaires ont dû être payées par l'ONEA pour un travail déjà facturé. **Kantigui** espère que les autorités jetteront un œil sur cette affaire.

Mairie de Fada N'Gourma : un efficace service express à l'état civil

Kantigui qui a séjourné, il y a quelques jours, dans la cité de Fada N'Gourma pour établir ses papiers de retraite a été subjugué de l'innovation à la mairie du chef-lieu de la région de l'Est. En effet, alors que **Kantigui** tablait sur plusieurs jours pour ses actes, il a été surpris non seulement par la disponibilité des agents mais aussi et surtout leur sens de service public et leur célérité malgré les recherches à faire. **Kantigui** qui a voulu comprendre cette démarche qui fait tache d'huile, a été informé que l'équipe du maire Jean Claude Louari aurait mis la satisfaction des populations au cœur de ses soucis. Selon les confidences, les protocoles de signatures et les attentes interminables sont de vieux souvenirs. Admirateur du travail bien fait, **Kantigui** ne peut que féliciter le maire Louari et son équipe et les inviter à garder le cap. **Kantigui** ne critique pas seulement, il sait décerner de bons points à ceux qui le méritent. Chapeau bas aux agents de l'état civil.

Région du Nord : un chef de circonscription indésirable

Les enseignants de la Circonscription d'éducation de base (CEB) de la commune de Bassi dans la province du Zondoma, région du Nord, ne sont plus en odeur de sainteté avec un de leur patron. Pour cause, les enseignants de cette localité disent être

excédés par les multiples "rackets" dont ils sont victimes de la part de leur inspecteur. De sources concordantes, **Kantigui** a appris que les Associations des parents d'élèves (APE), les Comités de gestion (COGES), les directeurs d'écoles et même certains particuliers sont systématiquement rançonnés lors de ses visites dans les écoles. Plus grave, certains enseignants candidats à l'examen pratique du Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) auraient été obligés de verser de l'argent sous peine de se voir ajournés. A cela s'ajoutent, selon les mêmes sources, la gestion administrative « calamiteuse » de la CEB et des fonds destinés au fonctionnement de la circonscription. D'autres casseroles sont listées par les mécontents. Forts de toutes ces récriminations, les enseignants de Bassi se sont déportés, le mercredi 24 mai 2017, à Gourcy où ils ont introduit auprès du directeur provincial, une lettre, exigeant le départ sans condition de leur chef de circonscription. Pour le directeur provincial, cette décision revient à l'autorité supérieure qu'il se charge d'aviser dans les plus brefs délais. **Kantigui** craint que ce comportement et le ras-le-bol des enseignants de Bassi ne compromettent dangereusement le bon déroulement des examens scolaires qui s'annoncent.

Ouahigouya : il vole la moto de son amante et se retrouve à la MACO

Il est revenu à **Kantigui** que le président national de « Prisonniers sans frontière » a été admis en fin de semaine dernière à la Maison d'arrêt et de correction de Ouahigouya (MACO). Pharmacien de son état, très connu et respecté dans certains milieux de la cité de Naaba Kango, il serait accusé de vol. Dans ses investigations **Kantigui** a découvert que c'est une histoire de moto achetée à son amante qui est la source de ses malheurs. L'engin aurait été acheté au nom d'une jeune dame qu'il courtisait pour en faire son épouse. L'histoire d'amour n'ayant pas abouti, pour se venger après plusieurs tentatives infructueuses de récupérer la moto, il l'a fait voler et l'a soigneusement cachée dans un quartier périphérique de Ouahigouya, chez une connaissance. La brigade de recherche de la gendarmerie a mis la main sur l'engin à la suite de la déclaration de vol de la propriétaire attirée de la moto. Ce qui a valu le dépôt du pharmacien. La procédure suit son cours et **Kantigui**, qui est pressé de connaître l'aboutissement du problème, qui fait l'objet de débats et des commentaires les plus virulents dans la cité de Naaba Kango promet d'y revenir.

La 1ère édition du festival des collines se tiendra les 2 et 3 juin 2017 à Tikaré

Il est tombé dans l'oreille de **Kantigui** que la première édition du festival des collines se tiendra, les 2 et 3 juin 2017 à Tikaré, dans la région du Centre Nord, sous le thème : « Culture et protection de l'environnement ». Selon les sources de **Kantigui**, ce cadre de rencontre culturelle qui consiste en des compétitions artistiques, en musiques et danses traditionnelles a pour objectif de promouvoir les musiques et danses de nos terroirs et accompagner les acteurs qui pratiquent ces arts de sorte à ce que ceux-ci puissent en tirer le meilleur profit. Ces mêmes sources précisent, par ailleurs que les compétitions désigneront chaque année des lauréats en musique et en danse. Ces lauréats seront accompagnés pour la réalisation d'un album ou d'un clip vidéo, ont attesté ces sources qui indiquent que dix troupes artistiques dont cinq de danse et cinq de musique sont en lice pour cette première édition. **Kantigui** souhaite bon vent à cette initiative, tout en espérant que les fils et filles de Tikaré s'approprieront cet événement afin qu'il soit une réussite. Par la même occasion, **Kantigui** invite les autres localités à emboîter le pas à Tikaré afin de valoriser les potentialités culturelles, traditionnelles et artistiques de nos différentes régions.

Réception des dossiers de concours : des bisbilles dans le Kourittenga

De passage dans la région du Centre-Est, **Kantigui** a été informé qu'il y a des tractations autour des frais de déjeuner, de 2000 F CFA, accordés journalièrement aux agents qui réceptionnent les dossiers des concours directs 2017. En effet, selon ce que l'on lui a expliqué, durant la première semaine, le responsable de ce volet, le protocole du haut-commissaire, a fait consigner cette somme que les intéressés pourront récupérer à la fin de tout le travail. Mais contre toute attente, le lundi dernier, il a décidé de faire servir de la nourriture en lieu et place de la consignation. Les agents réceptionnistes se posent donc la question de savoir pourquoi ce changement de système de manière unilatérale. Ils ont du mal à comprendre, d'autant plus que cela intervient au début du mois de carême. Ils soupçonnent alors des deals entre la restauratrice et le protocole qui pourraient se faire de bonnes affaires sur les plats qui ne seront certainement pas consommés, étant donné qu'une bonne partie des « travailleurs » sont musulmans. **Kantigui** souhaite donc que la pendule soit mise à l'heure.

✉ **Kantigui**

kantigui2000@gmail.com

(226) 25-31-22-89



Convention des Nations unies contre la corruption Le Burkina teste sa conformité aux chapitres II et V du traité

Le Burkina Faso accueille, du 30 mai au 1er juin 2017, des experts évaluateurs de l'ONUSUDC venus de Vienne, de l'Ouganda et du Laos pour l'examen de l'application des chapitres II et V de la convention des Nations unies contre la corruption.

Le Burkina Faso fait partie des premiers pays africains à se soumettre à l'examen des chapitres II et V de la Convention des Nations unies contre la corruption. Des experts, venus de Vienne, de l'Ouganda et du Laos vont, du 30 mai au 1er juin 2017 à Ouagadougou, échanger avec les acteurs de la lutte contre la corruption au Burkina Faso afin d'examiner et évaluer le cadre législatif et institutionnel de cette convention et décider si le pays des Hommes intègres est en conformité avec celle-ci. Selon l'expert de Vienne, Landwehr Oliver du secrétariat de l'ONUSUDC, le chapitre II de la convention porte sur la prévention de la corruption et le chapitre V sur le recouvrement des avoirs. A l'entendre, la prévention de la corruption peut impliquer beaucoup de mesures : la fonction publique, les mar-



Pour le Contrôleur général d'Etat, Luc Marius Ibriga, les tentacules de la corruption sont si grandes qu'aucun pays, pris isolément, ne peut la combattre efficacement.

chés publics, les autorités chargées de la lutte contre la corruption, etc.
« Notre visite porte sur le Chapitre II et V de la convention des Nations-unies contre la corruption. Nous ne sommes pas là pour nous prononcer sur l'état de la corruption au Burkina, mais de voir le mécanisme de la convention et voir si le

pays est en conformité ou pas. S'il y a des lacunes, qu'on puisse améliorer », a-t-il dit. Le contrôleur général d'Etat, Luc Marius Ibriga a expliqué qu'il y a eu d'abord une première série de visites d'évaluation et d'examen de l'application de la convention concernant le chapitre III et IV. Cette évaluation s'est achevée en fin 2015-2016 et a permis l'ouverture d'un nouveau cycle pour l'application des chapitres II et V. Pour le contrôleur général, le Burkina Faso est dans l'obligation de fournir des éléments de preuves pour montrer qu'il existe des textes qui préviennent la corruption. « Les experts nationaux ont passé en revue sur la base d'un document qui a été préparé par l'ONUSUDC pour vérifier si le Burkina Faso est en phase ou pas. Il faut donc donner des éléments de preuve, par exemple l'obligation de rendre compte. Il faut que nous montrions les dispositions qui existent, soit dans la constitution, soit dans une loi et qui prouvent que le Burkina est en phase », a-t-il indiqué. A entendre M. Ibriga, les tentacules de la corruption sont si grandes qu'aucun pays, pris isolément, ne peut la combattre efficacement. D'où la nécessité de la coopération internationale afin de tisser des mailles très serrées et d'empêcher la dissimulation des produits de la corruption.

Elélé KANTORO



Pendant trois jours, les experts et les acteurs de la corruption au Burkina Faso vont examiner avec minutie si le dispositif juridico-institutionnel est en phase avec le chapitre II et V.

Lutte contre l'excision au Burkina L'ambassadrice sud-coréenne, Kim Nam-Hee, promet son soutien

Le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a reçu, le mardi 30 mai 2017, à Koyam l'ambassadrice de bonne volonté du Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effets sur la santé des femmes (CIAF) pour l'Asie, Kim Nam-Hee et une délégation de start-ups d'Afrique et de la diaspora.



L'ambassadrice de bonne volonté de la CIAF pour l'Asie, Kim Nam-Hee (2e à partir de la gauche), à sa sortie d'audience avec le Président Kaboré a manifesté sa volonté de soutenir son homologue du Burkina dans sa mission.

L'ambassadrice de bonne volonté du Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effets sur la santé des femmes (CIAF) pour l'Asie, Kim Nam-Hee, accompagnée par la première dame, Sika Kaboré, nouvellement nommée ambassadrice de bonne volonté de l'organisation, pour le Burkina, ont décliné leur mission au chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré, le mardi dernier à Koyam. Pour Mme Kaboré, sa nouvelle mission est de lutter contre les Mutilations génitales féminines (MGF) en particulier l'excision au Burkina et aussi de mettre tout en œuvre pour que les pays qui ne sont pas encore dans la lutte puissent s'y investir. Pour ce faire, elle peut compter sur le soutien de sa collègue sud-coréenne, par ailleurs, présidente de l'International women peace group. « Je suis totalement convaincue que nous pouvons travailler ensemble pour le bénéfice du peuple burkinabè et l'humanité tout entière », a déclaré Kim Nam-Hee après la

rencontre avec le chef de l'Etat burkinabè. Elle a, en outre, précisé que sa fondation se met entièrement à la disposition de Mme Kaboré en termes de ressources humaines, matérielles et financières pour l'atteinte de leurs objectifs communs. A la suite des ambassadrices de bonne volonté, c'est une délégation des start-upers d'Afrique et de la diaspora qui a été reçue par le locataire de Koyam. Réunis du 26 au 28 mai 2017 à Ouagadougou, dans le cadre d'un sommet panafricain sur les initiatives start-ups, ces jeunes disent être venus présenter les conclusions de leur réflexion au Président du Faso. « Il a patronné l'évènement et au sortir des travaux, nous avons jugé nécessaire de venir le remercier et lui faire part de la synthèse des travaux axés sur des résolutions, recommandations et des motions de remerciement », a soutenu le président exécutif de Youth gain panafrican think, Armel Ouédraogo, représentant des start-ups au pays des Hommes intègres. Il a précisé qu'une des recommandations, notamment la mise en place d'une plate-forme multisectorielle sera basée au Burkina Faso avec des ramifications sur toute l'Afrique. Ceci participera, à l'écouter, à faire du Burkina Faso l'une des capitales africaines des star-ups. M. Ouédraogo a, en outre, ajouté que les start-ups des 21 pays africains ont pour ambition de lutter contre le chômage en proposant des politiques capables de favoriser l'éclosion d'entrepreneurs pour l'émergence d'un écosystème efficace de lutte contre la pauvreté qui sévit dans nos contrées.



Le représentant des Start-ups au Burkina Faso, Armel Ouédraogo (à gauche): « Nous avons l'ambition de lutter contre le chômage en proposant des politiques capables de favoriser l'éclosion d'entrepreneurs en Afrique »

Abdoulaye BALBONE

COMMUNIQUE

La Direction Commerciale et Marketing des Editions Sidwaya voudrait s'excuser auprès des lecteurs et clients pour les désagréments subis ces deux jours dus à des problèmes techniques de la presse.

Elle voudrait vous rassurer que les dispositions sont prises pour parer au plus vite à la situation et vous fournir votre journal dans sa présentation physique normale.

D'avance Merci !

Le DCM





Journée mondiale sans tabac Message du ministre de la Santé



Date : 31 mai 2017

Thème: «Le tabac - une menace pour le développement»

Mesdames et Messieurs,

Le tabac est le seul produit au monde qui tue la moitié de ses consommateurs réguliers selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Chaque année, à l'échelle mondiale, la consommation de tabac provoque le décès d'environ 6 millions de personnes parmi lesquels 600 000 décès par exposition à la fumée du tabac. Si des actions ne sont pas entreprises, le nombre de mort s'élèvera à 8 millions en 2030. En 2015 au Burkina Faso, l'OMS a estimé à 4 100 le nombre de décès attribuables au tabac.

La consommation de tabac (fumé, chiqué...) est source de plusieurs maladies dont les plus importantes sont les maladies cardiovasculaires et les cancers de toute nature etc. Chez la femme, le tabagisme est responsable d'une diminution de la fécondité, d'une augmentation des avortements spontanés, d'un faible poids à la naissance et d'une mortalité périnatale et néonatale plus importante.

Malheureusement, au Burkina Faso, la consommation du tabac est de 19,8% au sein de la population générale de 25 à 64 ans¹ Rapport de l'enquête STEPS 2013

Le rapport 2012 du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique révèle que le tabagisme a de plus en plus un visage jeune et dans notre pays le Burkina Faso, 27,9% des élèves de 13 à 15 ans consomment du tabac. L'âge d'initiation à la consommation d'un produit de tabac est de 11 ans. Le tabagisme demeure un réel problème de santé publique.

Mesdames et Messieurs,

Le 31 mai de chaque année est consacré à la lutte contre le tabac par l'OMS et ses partenaires dans le but de souligner les risques pour la santé liés au tabagisme et de plaider en faveur de politiques efficaces pour réduire la consommation de tabac.

Le thème de l'édition 2017 de la journée mondiale sans tabac est : «Le tabac - une menace pour le développement».

Le tabagisme est une menace pour tous, indépendamment du sexe, de l'âge, de la race, de la culture et de l'éducation. Il entraîne des souffrances, la maladie et la mort. Il appauvrit les familles et affaiblit les économies natio-

nales.

Les coûts du tabagisme pour les économies nationales sont considérables en raison des coûts accrus des soins de santé et de la baisse de la productivité.

Une augmentation de 1 dollar (US \$) des taxes sur les cigarettes permettrait d'obtenir 190 milliards de dollars (US \$) supplémentaires pour le développement. Des taxes plus élevées sur le tabac contribuent à la production de recettes fiscales pour les pouvoirs publics, à la réduction de la demande de tabac et permettent de dégager un flux de recettes important pour financer les activités de développement.

L'augmentation des taxes sur les produits du tabac peut également contribuer au financement de la couverture sanitaire universelle ainsi que d'autres programmes de développement mis en place par les pouvoirs publics.

Mesdames et Messieurs,

La Journée mondiale sans tabac 2017 a pour but:

- de souligner les liens entre l'utilisation de produits du tabac, la lutte antitabac et le développement durable;
 - d'encourager les pays à inclure la lutte antitabac dans leurs actions nationales dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030;
 - de soutenir les États Membres et la société civile pour combattre l'ingérence de l'industrie du tabac dans les processus politiques, pouvant conduire à une action plus solide de lutte antitabac;
 - d'encourager le grand public et les partenaires à participer aux efforts mondiaux, régionaux et nationaux visant à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des plans de développement, et à atteindre les objectifs dont les priorités sont les mesures de la lutte antitabac;
 - de démontrer comment les individus peuvent contribuer à parvenir à un monde sans tabac et durable, soit en s'engageant à ne jamais utiliser de produits du tabac, soit en cessant d'utiliser ces produits.
- C'est pourquoi, en ce jour du 31 mai 2017, j'appelle :
- tous les acteurs de l'économie et du développement du Burkina Faso à renforcer les mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac;
 - le grand public à soutenir de façon efficace la lutte antitabac dans notre pays.

¹Rapport de l'enquête STEPS 2013



Réception des dossiers des concours directs Des difficultés dans l'application du nouveau système

Le ministre en charge de la fonction publique, Clément Sawadogo a visité, deux sites de dépôt des concours directs, le lundi 29 mai 2017, à Ouagadougou.

Le ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale, pour réduire les longues files d'attente lors du dépôt des dossiers des concours directs, a instauré un système de numéro d'ordre d'arrivée pour la session 2017 de l'opération. Le premier responsable du département, Clément Sawadogo est allé, à cet effet, constater de visu, le lundi 29 mai 2017 à Ouagadougou, l'application de la mesure sur deux sites de dépôt de dossiers (les stades du 4-Août et Dr Issoufou-Conombo). Il était 10 heures 50, lorsque le ministre Sawadogo et sa délégation ont franchi le portail du stade du 4-Août. A la suite des échanges avec l'hôte, la présidente du jury sages-femmes, Fatimata Ouédraogo a indiqué que le nouveau «système» est défavorable aux candidats et aux agents chargés de la réception des dossiers. «Nous sommes régulièrement pris à parti par les candidats et qui n'hésitent pas à nous traiter de tous les noms d'oiseaux», a-t-elle affirmé. Selon elle, contrairement aux années précédentes, le candidat se trouve, avec cette nouvelle méthode, dans l'impossibilité de déposer plus de deux dossiers dans des endroits différents. A son avis, la compréhension du système par les bénéficiaires est indispensable pour le bon déroulement du processus. «S'ils adhèrent, tout se passera bien. Ils doivent aller et revenir quelques temps après pour le retrait de leur récépissé. Malheureusement, même munis de leur numéro d'ordre, ils continuent de rester agglutinés au guichet», a-t-elle regretté. Cet état de fait, aux dires de Mme Ouédraogo, s'explique, d'une part, par la non-disponibilité momentanée de la carte nationale d'identité du candidat après un premier dépôt (ladite pièce servant à remplir les différentes paperasses, ndlr) et, d'autre part, par un déficit de communication. Candidate au concours direct de recrutement de sages-femmes,

Touwendé Rosalie Sana a reconnu, en effet, ne pas avoir «eu cette information».

Des candidats mécontents

En dépit des informations à présent reçues sur la mesure et son bien-fondé, elle a néanmoins traduit son scepticisme quant à son efficacité. A la vue du ministre et de sa délégation, quelques candidats ont tenté d'intercepter la file des véhicules qui se préparaient à quitter les lieux. Fort heureusement, les «mécontents» ne sont pas allés au bout de leurs entreprises. Le stade Dr Issoufou-Conombo a été l'ultime étape du périple. Autre lieu, autre son de cloche. Au guichet D «Agents spécialisés en Gestion des ressources humaines», le président du jury, Lacina Sawadogo a affirmé, pour sa part, que la méthode «Clément» se déroule parfaitement et sans grandes difficultés. Toutefois, a-t-il relevé, cette «réussite» de la mesure est intrinsèquement liée à la faible affluence sur les lieux. A l'entendre, les candidats arrivent au comptegouttes depuis le début du dépôt des dossiers. «Parfois, il nous arrive de nous retourner les pouces notamment aux environs de 11 heures», a-t-il confié. A l'issue de la visite, Clément Sawadogo a admis que le système recèle des failles aux endroits à forte affluence. «Nous allons donc évaluer rapidement la situation et dégager la conduite à tenir dans les jours qui viennent», a-t-il promis. Il a, néanmoins, laissé le libre choix aux responsables de jury d'appliquer ou de revoir la mesure en fonction des réalités du terrain. Il a rappelé que ladite mesure s'est voulue innovante pour éviter les longues files d'attente sous le soleil. Lancé le 22 mai dernier, le dépôt des dossiers des concours se poursuit jusqu'au 2 juin 2017. Cette année, 93 concours ont été ouverts pour 10030 postes à pourvoir.

✉ Aubin W. NANA



Examens scolaires 2017 Message du Président de l'Union Nationale des Parents d'Elèves du Secondaire et du Supérieur du Burkina Faso (UNAPES B)

Demain, des milliers d'élèves du cycle secondaire vont passer des examens de fin d'année : certains veulent décrocher le Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC), pendant que d'autres visent le Baccalauréat, le diplôme qui sanctionne la fin du second cycle et ouvre en même temps les portes de l'enseignement supérieur.

Les examens de fin d'année sont des moments de vérité. Chaque élève ou apprenant va pouvoir récolter ce qu'il a semé durant l'année scolaire. Ayez confiance en vous, ne doutez point de vos capacités à décrocher le diplôme que vous convoitez.

A la veille de ces rendez-vous cruciaux dans la vie de chaque élève, au nom des parents d'élèves et en mon nom personnel, je vous adresse mes vifs encouragements à toutes et à tous. Nous sommes fiers de vous avoir accompagnés depuis le début de la rentrée scolaire et formulons le vœu que le taux de réussite soit le plus élevé.

Au nom des parents d'élèves, je remercie sincèrement les enseignants, toutes catégories et tous niveaux confondus, qui se sont donné corps et âme pour transmettre toutes sortes de connaissances à nos enfants, parfois dans des conditions difficiles. Nous sommes conscients que vous avez consenti des sacrifices tout au long de l'année scolaire pour sortir nos enfants de l'ignorance et les conduire vers la lumière de la connaissance. Soyez-en remerciés de tout cœur.

Je rends hommage aussi à tous ceux et à toutes celles qui, dans les établissements contribuent à créer un climat favorable à l'apprentissage et à la bonne marche de la scolarité de nos enfants.

Merci également aux forces de sécurité qui continuent de veiller à la sécurité des établissements scolaires et des enfants.

Durant cette année qui s'achève, nous avons ensemble traversé des moments de tension, dus le plus souvent à un déficit de communication. L'Union Nationale des Associations des Parents d'Elèves du Secondaire et du Supérieur



(UNAPES B) s'est fortement investie pour trouver des solutions à des situations de violence ayant impliqué des élèves, des enseignants et des parents.

Ensemble, par un dialogue permanent, nous parviendrons dans un avenir très proche à éradiquer l'incivisme qui a cours dans les établissements. C'est le lieu et l'occasion pour moi de rappeler que les violences et l'incivisme n'ont pas leur place dans nos établissements.

Aujourd'hui comme demain, l'UNAPES B se battra pour créer des conditions optimum d'études, et mettra tout en œuvre pour assurer à chaque élève les mêmes chances de réussite.

Je remercie tous les parents qui, par leur dévouement et leur implication ont permis que l'UNAPES B vive et puisse répondre aux objectifs choisis. Notre but est clair, il a été défini dans nos statuts. La tâche n'est pas toujours simple, les obstacles souvent nombreux. Mais nous poursuivons nos actions avec détermination. Nos aspirations sont légitimes : la réussite et le bien être de nos enfants, l'implication et l'information des parents. Nous pouvons toujours faire plus. Les idées nouvelles sont les bienvenues.

Bonne chance à tous et à toutes.
Que Dieu bénisse vos efforts.

**Hector Ardent Raphaël
OUEDRAOGO**

*Chevalier de l'Ordre National
Chevalier de l'Ordre des Palmes
Académiques*

Réseau ouest-africain pour le contrôle de la tuberculose Les membres en concertation pour une meilleure orientation

Le programme national de lutte contre la tuberculose et le centre Muraz ont organisé, la réunion annuelle des coordonnateurs du Réseau des coordonnateurs des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose en Afrique de l'Ouest (WARN-TB), les 29 et 30 mai 2017, à Ouagadougou.

En juin 2015 a été mis en place à Cotonou, le Réseau des coordonnateurs des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose en Afrique de l'Ouest (WARN-TB). Une structure qui s'est fixé, entre autres objectifs, de renforcer la coordination et l'harmonisation des approches de lutte contre la tuberculose, d'aider les pays à s'aligner sur la vision définie dans la stratégie de l'OMS 'mettre fin à la tuberculose'. Ainsi, en deux ans d'existence, le réseau a jugé opportun de faire une halte sur les activités déjà menées et s'accorder sur des perspectives devant lui permettre de mieux s'affirmer sur la scène africaine. C'est pourquoi, les 29 et 30 mai 2017, les différents coordonnateurs venus de 16 pays ont échangé sur la vie du WARN-TB. Faisant le point des actions exécutées, le secrétaire exécutif du réseau, Pr Dissou Affolabi, a comptabilisé les réunions annuelles statutaires tenues, les activités de renforcement des capacités sur la surveillance épidémiologiques réalisées. Il a également soutenu que dans le domaine du plaidoyer, le WARN-TB a mené des actions auprès des partenaires pour la mobilisation des ressources financières. Cependant, Pr Affolabi a égrené un chapelet de défis à relever pour l'atteinte de leurs objectifs. Il s'agit de l'institutionnalisation du réseau, de l'élaboration d'un plan à moyen et à long terme pour une efficacité des actions du WARN-TB. Par ailleurs, la mise en place d'une stratégie renforcée de communication et la mobilisation de ressources supplémentaires sont autant de défis à relever.

Intervenant au nom de la représentante de l'OMS, Dr Fatimata Zampaligré



Ph.: Ahmed Ouoba

Le Secrétaire exécutif du WARN-TB, Pr Dissou Affolabi souhaite l'institutionnalisation de son réseau pour le permettre de bien dérouler son programme d'activités.

a apprécié positivement les actions de terrain réalisées par le WARN-TB. Pour elle, cette structure constitue une plateforme d'échanges, de partage d'expériences et d'entraide pour venir à bout de la tuberculose. « Tous les ans, 40% de cas de tuberculose ne sont pas diagnostiqués et ce problème de sous-diagnostic est particulièrement important chez certaines populations dont les enfants », a dit Dr Zampaligré. Elle a fait comprendre que la tuberculose multi-résistante est un risque émergent dans la sous-région. « Les défis sont grands et dépassent les frontières de chaque pays. C'est la raison d'être de la création du WARN-TB », a affirmé Dr Fatimata Zampaligré. Le représentant du ministre de la Santé, Dr Narcisse Naré a assuré les responsables du WARN-TB de la disponibilité de son département à accompagner ces genres d'initiatives.

Gaspard BAYALA
gaspardbayala87@gmail.com



Ph.: Ahmed Ouoba

Les participants à cette réunion ont ensemble pris l'engagement de poursuivre le plaidoyer pour l'accroissement des ressources financières.



Santé des populations

La société Kanfo et fils offre une ambulance au CMA de Zorgho

Le parc automobile du Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) de Zorgho, province du Ganzourgou, a reçu une ambulance grâce à la générosité de la société Kanfo et fils. La cérémonie de remise de l'engin est intervenue, le samedi 27 mai 2017, sous la présidence du ministre des Infrastructures, Eric Bougouma et le parrainage du Larlé Naaba Tigré.

Le Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) de Zorgho, disposait de deux ambulances pour les évacuations. Ces véhicules, en plus d'être en nombre insuffisant, brillaient par leur vétusté ; toute chose qui ne permet pas de répondre conséquemment aux multiples sollicitations. Cette épine au pied du CMA de Zorgho, semble un tant soit peu enlevé par le geste salvateur du directeur de la société Kanfo et fils, Saada Kanfo. En effet, cet opérateur économique a volé au secours de la structure sanitaire avec une ambulance d'une valeur de 10 millions de francs CFA. La cérémonie de remise officielle qui est intervenue le samedi 27 mai 2017, a réuni, outre les populations, premières bénéficiaires, un nombre impressionnant d'officielles. En sa qualité de maire de Zorgho, Toukournogo Jacques Kaboré a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux invités. Joignant sa voix à celle du Naaba Sanem, chef de Zorgho, il a remercié le donateur pour son action salvatrice. Il a salué la présence particulière du ministre chargé des Infrastructures, Eric Bougouma et du Larlé Naaba Tigré avant d'inviter les filles et fils de Zorgho à emboîter le pas à Saada Kanfo pour apporter des solutions aux problèmes du Ganzourgou. Il a spécifiquement attiré l'attention des uns et des



Le directeur de la société Kanfo et fils, Saada Kanfo, remettant officiellement les clés de l'ambulance aux autorités.

autres sur l'absence d'un corbillard dans la commune, tout en invitant les ambulanciers au bon entretien de ce don. Pour sa part, le Médecin-Chef du District sanitaire (MCD) de Zorgho, le docteur Sawadogo Yérou, a, au nom du personnel soignant, témoigné sa reconnaissance au bienfaiteur du jour pour son geste hautement social. A l'en croire, le CMA de Zorgho couvre une population de plus de 400 mille habitants. « Le besoin d'ambulance était vraiment crucial car le CMA n'en dispose que de deux dont une permanemment en panne », a-t-il informé. En 2016, a ajouté le MCD, le district a enregistré 446 évacuations sur Ouagadougou soit une moyenne d'une éva-

cuation par jour, avec quelquefois un pic de cinq évacuations par jour. Le district a malheureusement enregistré seize décès maternels dont les raisons sont dues, d'une part, au retard d'évacuation, et, d'autre part, à l'état des routes et de l'insuffisance de sensibilisation. Ce don constitue donc pour le district un ouf de soulagement. Il s'est engagé au nom des bénéficiaires, à en faire un bon usage. Pour le Larlé Naaba, ce geste montre à la face du monde que ce n'est pas seulement le gouvernement qui doit construire le pays. A le croire, monsieur Kanfo n'est pas à son premier geste dans le Ganzourgou. Il a déjà, entre autres, construit une école à 3 classes pour le

village de Yargo, réalisé deux forages, trois mosquées et des panneaux de signalisation. Le Larlé Naaba a alors invité les vaillants fils et filles des 45 provinces du pays à imiter ces genres de bonnes actions pour construire le pays. Il a émis le vœu que dans chaque province, les fils et filles puissent unir leurs efforts pour acquérir ne serait-ce qu'une ambulance afin de faciliter les évacuations. Quant au ministre Eric Bougouma, il a indiqué que ce type d'initiative doit faire la fierté de chaque Burkinabè. Il a, au nom du ministre de la Santé, remercié Saada Kanfo et appelé les ressortissants du Ganzourgou à la cohésion et à l'union autour des actions de développement. Pour appuyer le don de l'homme d'affaires Kanfo, le ministre Bougouma a aussi offert 65 matelas et a promis du carburant à hauteur de 500 000 F. D'autres officielles lui ont emboîté le pas. C'est le cas du Larlé Naaba et de l'élue consulaire de Kombissiri, Idrissa Roamba, qui ont remis des dons en espèces. Touchés par la générosité de ceux-ci, d'autres invités ont fait pleuvoir des billets de banque. Ainsi, la somme de 2 117 200 F CFA a été, séance tenante, récoltée au grand bonheur des patients du CMA de Zorgho.

Moïse SAMANDOULGOU

Développement économique et social

La justice sociale, la condition sine qua non

Le Regroupement des jeunes pour la justice sociale (RJJS) a tenu, le vendredi 26 mai à Ouagadougou, la IIIe édition de ses «24 heures pour la justice sociale au Burkina Faso».

Pour la troisième fois consécutive, le Regroupement des jeunes pour la justice sociale (RJJS) a tenu, le vendredi 26 mai 2017, à Ouagadougou les "24 heures pour la justice sociale au Burkina Faso" sous le thème : « Jeunes, soyons artisans d'un monde plus paisible, juste et équitable pour un développement économique et sociale durable au Burkina Faso ». Au programme de cette activité, un don de sang, une formation en secourisme, une conférence publique, un tournoi maracana, des prestations d'artistes-musiciens et un concert. Pour le président du RJJS, Dr Dieudonné Tialla, le monde est marqué par l'injustice et l'intolérance. Le RJJS, à travers cette édition, veut interpeller la jeunesse sur tous les actes d'injustice sociales qui minent la société burkinabè d'où l'importance du thème. « Le monde est



Le président du RJJS, Dieudonné Tialla (micro) a indiqué que leur regroupement travaille pour que chaque jeune soit artisan d'un monde paisible, juste et équitable.

marqué par une phase d'injustice sociale. Nous les jeunes nous voulons cultiver la paix, la non-violence, la cohésion sociale nationale. C'est la

raison pour laquelle, nous tenons depuis trois ans cette édition », a-t-il déclaré. Il a ajouté que le regroupement travaille à ce que chaque jeune

soit artisan d'un monde paisible, juste et équitable. Car, selon lui, sans leur participation individuelle, le monde restera dans l'injustice. Le parrain de l'édition, le chargé de la jeunesse auprès de la présidence, Kassoum Bienvenu Venegda, a souligné que le thème est d'actualité. C'est pourquoi, pour lui, il est important de travailler à assurer à la jeunesse que chacun a droit à une justice équitable. « Il y a des événements qui se passent dans le pays où chacun est justicier. Il est nécessaire que les jeunes se regroupent pour dire non à cela. Cette personne peut se retourner contre nous et réclamer justice », a fait savoir M. Venegda. Par contre, a-t-il ajouté, il est plus judicieux dans ce cas de se référer aux entités compétentes.

Eliélé KANTORO
kantoro@gmail.com



Enregistrement des naissances L'Etat et ses partenaires concentrent leurs efforts au Sahel

Le ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation a lancé, le vendredi 26 mai 2017 à Ouagadougou, les activités de promotion de l'enregistrement des faits d'état civil.



Le ministre de l'Administration territoriale, Siméon Sawadogo a affirmé que la modernisation de l'état civil est en marche.



Pour la représentante de l'UNICEF, Dr Anne Vincent, l'enregistrement des naissances est conforme au droit international.



Le représentant de l'UE, Thomas Huyghebaert s'est aussi réjoui du taux de 80% d'enregistrement des naissances atteints en 2016 au Burkina Faso.

Au Burkina Faso, plus de 5 millions d'enfants ne sont pas enregistrés à l'état civil. Ceux-ci ne possèdent donc pas d'acte de naissance et sont juridiquement inexistant, exclus, au point de vivre et de mourir sans jamais avoir existé. La situation est encore moins reluisante dans la région du Sahel où les taux d'enregistrement sont, de loin, en deça de la moyenne nationale. C'est à la suite de ce constat que l'Union européenne et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ont soutenu la mise en place d'une série d'activités de promotion de l'enregistrement des faits d'état civil. De l'ordre de 517 millions de F CFA sur trois ans, cet appui de l'UE et de l'UNICEF contribuera à accroître de 20% le taux actuel d'enregistrement des naissances de 0 à 5 ans dans la partie sahélienne du pays à l'horizon 2019. Pour la représentante de l'UNICEF, Dr Anne Vincent, les enfants du Burkina Faso méritent bien cette action de promotion de l'enregistrement des naissances, car cela est un des instruments les plus puissants pour assurer l'équité, l'accès à un éventail de services et d'intervention en faveur des tout-petits. Rien que de connaître l'âge d'un enfant

permet de le protéger, selon Anne Vincent, contre le travail des enfants, le risque d'être traité comme un adulte dans le système judiciaire, celui d'être enrôlé de force dans les forces armées, d'être marié trop tôt ou d'être victime de la traite d'êtres humains, d'exploitation sexuelle. La représentante de l'UNICEF a apprécié, par ailleurs, les efforts déjà consentis par l'Etat dans ce domaine. Cela a contribué à la hausse de 9 points en moins d'une décennie du taux global d'enregistrement des naissances passé de 70% en 2009 à 79% en 2005. Un bon en avant favorisé, en partie, par le principe de la gratuité de l'enregistrement à l'état civil, l'augmentation des centres secondaires d'état civil, la collaboration entre le secteur de la santé et l'état civil ainsi que l'adoption de la Stratégie nationale de l'état civil révisée (SNEC/R) et son plan d'actions 2017-2021. Si les efforts se concentrent à présent sur le Sahel, c'est parce que cette région est restée à la traîne malgré cette tendance haussière des taux d'enregistrement des naissances dans le reste du pays. Le représentant de la délégation de l'UE au Burkina Faso, Thomas Huyghebaert s'est aussi réjoui du taux de 80% d'enregistrement des naissances

atteints en 2016 au Burkina Faso, nettement au-dessus des 47% de l'Afrique subsaharienne. Pour le cas spécifique du Sahel, il a appelé à une étroite collaboration entre les départements ministériels en charge de la question (Santé, Justice et Décentralisation) pour que tous les enfants soient enregistrés. Ce, dans un contexte sécuritaire « compliqué » dans le septentrion burkinabè. Cette préoccupation est aussi celle du ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, Siméon Sawadogo. Il a souligné que l'informatisation et la modernisation de l'état civil est en marche avec notamment la mise à contribution du logiciel « citoyen » pour éviter les fraudes et garantir la fiabilité du document qui sera délivré. Il a déclaré qu'une attention particulière est accordée à la région du Sahel où 300 mille enfants posséderont le premier acte de la vie d'ici octobre 2017. Le chemin reste long, car, de la présentation du projet d'appui à l'enregistrement des naissances faite par la Directrice générale de la modernisation de l'état civil (DGMEC) Awa Compaoré, il ressort que 750 nouvelles naissances sont recensées annuellement.

✉ Mahamadi TIEGNA

7^e édition de la nuit
des TH

20 étoiles à l'honneur

L'agence Pixxelis en partenariat avec la RTB, a célébré la soirée de l'excellence scolaire, le samedi 20 mai 2017, à Ouagadougou. A cet effet, elle a récompensé les efforts des élèves vaillants et studieux.

L'agence Pixxelis a tenu le pari de la 7^e édition de la nuit des Tableaux d'honneur (TH), le samedi 20 mai 2017, à Ouagadougou, qui était préalablement prévue le 17 décembre 2016 et a été annulée à la dernière minute sur décision des autorités nationales suite à l'attaque terroriste de Nassoumbou dans le Sahel. En effet, le programme TH met en vedette la culture de l'excellence. Selon le promoteur, Moussa Boudané, la célébration de la nuit de l'excellence vise à magnifier davantage l'effort des élèves les plus méritants en vue d'impacter positivement la jeunesse. « Le TH a enregistré un bilan largement satisfaisant par rapport aux années antérieures », s'est-il réjoui. Pour le ministre en charge de la communication, porte-parole du gouvernement, Rémis Fulgance Dandjinou, représentant le président de la cérémonie, le ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, Jean Martin Coulibaly, l'initiative va encourager les élèves des lycées et collèges à viser l'excellence. Car, a-t-il dit, « Rien ne va changer s'il n'y a pas d'excellence ». A l'en croire, la réussite n'a qu'un seul secret, c'est le travail bien fait. Fort de ce constat, Pixxelis a reconnu le dévouement, l'abnégation et l'exemplarité du comportement des élèves. Lors de la célébration, une vingtaine d'étoiles des treize régions du Burkina ont vu leurs mérites récompensés. Elles ont reçu chacune, une attestation de reconnaissance, une somme de 100 000 F CFA, un ordinateur portable, un roman et des manuels scolaires. L'étoile du lycée départemental de Douna, Ibrahim Diakité, a dit être épaté par son parcours scolaire. Il a de même invité la jeunesse à travailler avec vivacité. Car, pour lui, on n'a pas besoin seulement de compétence pour développer un pays, mais aussi la discipline. Quant à celle de l'établissement Cheik-Modibo-Diarra de Bobo-Dioulasso, Zeynab Sawadogo, elle s'est dit émerveillée d'être primée. Elle a aussi appelé ses sœurs à se concentrer davantage sur leurs études. « Le premier mari d'une femme, c'est le travail », a-t-elle indiqué. Le parrain de la cérémonie, André Bationo, a mentionné que la prouesse des étoiles mérite d'être encouragée. Les étoiles ont beaucoup de potentialité. Le parrain, a par ailleurs, exhorté ses filleuls à garder le cap de l'excellence. A l'issue de la cérémonie, le promoteur de TH a donné le top de départ de la 8^e saison.

✉ Levis KPODA
(Stagiaire)



Complexe scolaire Bangré Yiguia

Le député Moussa Zerbo

« retourne » à l'école

La Coalition nationale pour l'éducation pour tous au Burkina Faso (CNEPT/BF) a initié dans le cadre de la commémoration de la Semaine mondiale d'action pour l'éducation (SMAE), une activité dénommée "Retour des élus à l'école". A l'occasion, le président de la sous-commission éducation à l'Assemblée nationale, Moussa Zerbo, s'est rendu au complexe scolaire Bangré Yiguia de Wemtenga, le mercredi 24 mai 2017.



Le député, Moussa Zerbo (3e à droite) a promis poursuivre le plaidoyer à l'hémicycle...

La Coalition nationale pour l'éducation pour tous au Burkina Faso (CNEPT/BF) poursuit son plaidoyer pour la prise en compte de toutes les couches sociales à l'école. Elle a, à cet effet, initié une activité dénommée "Retour des élus à l'école". Ainsi, le mercredi 24 mai 2017, le président de la sous-commission éducation à l'Assemblée nationale, Moussa Zerbo, accompagné des premiers responsables de la CNEPT/BF, s'est rendu au complexe scolaire Bangré Yiguia de Wemtenga. Pour le Président du conseil d'administration (PCA) de la coalition nationale, Samuel Dembélé, l'objectif est de faire vivre aux députés, les réalités de l'école burkinabè. « Notre combat consiste à faire en sorte que toutes les personnes marginalisées soient prises en compte à l'école, au lieu de les laisser chômeur à cause d'un handicap », a dit M. Dembélé. A la fin de sa

visite, Moussa Zerbo s'est dit touché. « La petite fille autiste que j'ai vue m'a vraiment marqué. Elle est très éveillée malgré son handicap », a laissé entendre M. Zerbo. La promotrice de l'établissement, Angela Bambara, a par ailleurs fait comprendre que les six élèves autistes, sont parmi les meilleurs de l'école. Preuve que ce sont des enfants qui ont leur place sur les bancs et non à la maison comme bon nombre de leurs camarades dans cette situation, a-t-elle conclu. C'est pourquoi, Moussa Zerbo a promis d'intensifier son plaidoyer à l'hémicycle afin que l'on investisse davantage dans l'éducation pour tous. Des dispositions aussi seront envisagées pour mieux encadrer ce secteur de promotion de l'éducation de qualité pour tous les enfants du Burkina Faso, a ajouté le député.

✉ **Gaspard BAYALA**
gaspardbayala87@gmail.com



...pour une prise en compte de tous les enfants à l'école.

Concours national en droit international humanitaire

L'université Ouaga II remporte le trophée

L'Université Ouaga II de Ouagadougou a remporté, le mercredi 24 mai 2017, le premier prix du concours national en Droit international humanitaire (DIH), organisé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en collaboration avec l'Université Ouaga II.



L'Université Ouaga II a remporté le trophée.

Les finalistes au concours national en Droit international humanitaire (DIH), l'Université Ouaga II et l'Université privée de Ouagadougou ont exprimé pendant 40 minutes leurs savoir-faire en matière de plaidoirie, le mercredi 24 mai dernier. Les deux équipes ont été mises en situation de procès fictive des accusés de guerre dans l'Etat de Pacífico. C'est au bout de ce travail que l'équipe de l'Université Ouaga II Jean Pictet, représentant les avocats de la défense a été jugée digne de représenter le Burkina Faso au concours régional en droit international humanitaire qui se tiendra en novembre 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire. L'équipe lauréate est également repartie avec un trophée, des horloges CICR, un bon d'achat d'ouvrages d'un montant de 90000 F CFA. Cette dernière a eu 20 minutes pour démontrer l'innocence de ses clients accusés d'avoir commis des crimes de guerre, des génocides dans l'Etat de Pacífico. L'Université privée de Ouagadougou qui était celle de l'accusation des généraux Génan, Poltron et du président Morvi Bravero de l'Etat de Pacífico a remporté, le 2e prix composé de bon d'ouvrages, d'un montant de 60 000 F CFA et de stylo CICR en métal. Le

meilleur plaideur, Clément Zongo de l'équipe de l'Université Ouaga II, a quant à lui, reçu un trophée et un bon d'achat d'ouvrages de 30 000 F CFA. « Je suis très ravi d'avoir gagné ce concours après des nuits blanches de travail », s'est-il réjoui. Aussi, tous les autres participants au concours ont reçu un souvenir de Solférino (un livret), un tee-shirt sur les principes fondamentaux, des lanières et des jeux de cartes et un certificat de participation. En effet, cette mise en situation de procès a été une occasion pour les étudiants d'allier la pratique à la théorie. « C'est une fierté, parce que quelque-fois, il y a cette controverse doctrinale qui dit qu'entre la théorie et la pratique, il y a un fossé et c'est l'occasion pour nous d'expérimenter la phase

pratique de ce que nous enseignons à nos étudiants et qu'ils savent sortir le droit des livres et des ouvrages pour les appliquer à la réalité», a confié le directeur adjoint de l'Unité de formation et de recherche en sciences juridiques et politiques (UFR/SJP) de l'Université Ouaga II, Dié Léon Kassabo. Et de signifier que ce concours de plaidoirie est une occasion de renforcer les capacités des étudiants. Pour le chef de mission du CICR, Christian Munezero, l'objectif de ce concours est de vulgariser le DIH, de faire la promotion de ce droit dans les milieux académiques et de sensibiliser les futures élites sur le DIH. Il a encouragé l'équipe lauréate et a promis de l'accompagner pour qu'elle arrive suffisamment outillée au concours régional en Côte d'Ivoire. Il a invité tous les participants à mettre en application les connaissances acquises en DIH et à être les vaillants porte-flambeaux des valeurs humanitaires à quelque poste de responsabilité qu'ils seront bientôt amenés à occuper. Le concours national en DIH qui se tient chaque deux ans aura lieu en 2019.

✉ **Wamini Micheline**
OUEDRAOGO



Le chef de mission du CICR, Christian Munezero (1er plan, milieu) : « Dans un monde de plus en plus en proie à la violence et à des crimes humanitaires aux conséquences incalculables, l'essentiel, c'est de se souvenir à chaque instant de notre condition humaine ».



Lutte contre les mutilations génitales féminines

Sika Kaboré reçoit ses attributs d'ambassadrice de bonne volonté

L'épouse du chef de l'Etat burkinabè, Sika Kaboré a été investie ambassadrice de bonne volonté du comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants, le 29 mai 2017, à Ouagadougou.

Ph.: Issa Compaoré



La Première dame du Burkina Faso, Sika Kaboré(droite) s'est engagée à lutter davantage contre les MGF.

La Première dame du Burkina Faso, Sika Kaboré a désormais le feu vert du comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants pour l'aider dans sa lutte contre les Mutilations génitales féminines(MGF). Désignée ambassadrice de bonne volonté dudit comité, lors de la conférence internationale pour mettre fin aux MGF en mai dernier à Genève, elle a reçu ses attributs, le 29 mai dernier, à Ouagadougou. « J'accepte humblement et avec beaucoup de détermination les responsabilités d'ambassadrice du comité », a-t-elle clamé haut et fort à l'occasion de la cérémonie solennelle d'investiture. La nouvelle ambassadrice s'est engagée à travailler à ce que la lutte contre l'excision soit une préoccupation nationale dans chaque pays membre du comité. A cet effet, elle compte s'investir totalement en vue de créer une synergie d'actions contre toutes les pratiques qui nuisent à la santé des populations. Attributée par les conséquences dommageables pour la santé des femmes, elle veut que la lutte contre les MGF et les mariages des enfants restent une priorité dans les agendas internationaux. Sika Kaboré souhaite aussi mobiliser ses « sœurs » Premières dames, la communauté internationale et les partenaires au développement, pour qu'ensemble, ils mettent fin à ces pratiques avilissantes. A cette cérémonie qui a consacré aussi, la présidente du Groupe international des femmes pour la paix, Nam Hee Kim, l'épouse du chef de l'Etat burkinabè s'est réjouie du choix porté sur cette «

grande dame ». Le choix de cette Sud-Coréenne, selon ses dires n'est pas fortuit. Il est le témoignage de son dynamisme, sa disponibilité et son intime conviction que la femme peut changer positivement le monde en accédant à des niveaux de responsabilité élevé. Selon la présidente du comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants, Mariam Lamizana, le titre d'ambassadrice de bonne volonté est décerné à toutes hautes personnalités de tous horizons, connues pour sa probité morale, son engagement, sa disponibilité et sa capacité à mener un plaidoyer au niveau national, régional et inter pour l'atteinte des objectifs du comité. A en croire, Mme Lamizana, depuis plusieurs années, Sika Kaboré s'est investie dans des actions pour la protection de la santé et des droits des femmes et, en particulier la lutte pour le cancer du col de l'utérus. « Nous sommes convaincus que de par leur abnégation et engagement, leurs différentes contributions à l'élimination des MGF à travers le plaidoyer auprès des hautes autorités autour de cette cause donneront un souffle nouveau à ce long processus entamé depuis des décennies pour mettre fin aux souffrances inutiles des millions de femmes et de filles », a soutenu Mariam Lamizana. Le CIA a été créé, le 6 février 1984 à Dakar. Il compte 29 pays africains et 17 affiliés.

Abdel Aziz NABALOUM
emirathe@yahoo.fr

Ph.: Issa Compaoré



Les acteurs de la lutte contre les MGF ont décidé de soutenir l'épouse du chef de l'Etat dans sa mission.

Promotion de la bonne gouvernance La stratégie nationale 2017-2026 en débat

L'atelier national de validation de la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (SNPG) a eu lieu, le mardi 30 mai 2017, à Ouagadougou.



Ph : Aujourd'hui au Faso

Le ministre Clément Sawadogo : «La SNPG constitue un document de référence qui vise à implémenter les principes de bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques».

Le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale a élaboré un projet de la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (SNPG) pour la période 2017-2026. La validation du document et du premier plan triennal 2017-2019 ont fait l'objet d'une rencontre d'échanges, le mardi 30 mai 2017, à Ouagadougou. Cette rencontre visé, selon le ministre Clément Sawadogo, à apprécier le projet desdits documents et donner des orientations claires au groupe de rédaction en vue d'améliorer la qualité des deux documents avant leur adoption en conseil des ministres. Dans le même ordre d'idées, il a expliqué aux participants que cet atelier national offre une tribune de réflexion sur les mesures et actions à intégrer dans ce nouveau référentiel afin d'améliorer sa mise en œuvre et son appropriation par tous les acteurs. Il les a, de ce fait, exhorté à privilégier la recherche du consensus au cours des échanges, notamment en ce qui concerne l'appréciation de la justesse et de la cohérence des orientations proposées dans ce document provisoire. Dans ce

Burkina Faso en pleine mutation où les citoyens exigent plus de redevabilité, il est temps de nous mettre au travail afin de satisfaire les attentes de nos concitoyens, a-t-il souhaité. Pour lui, l'élaboration de la SNPG se déroule, en effet, dans un contexte national marqué à la fois par des revendications syndicales dans tous les secteurs et des attaques terroristes. « Cette situation nous interpelle sur l'efficacité des politiques de développement mises en œuvre jusque-là et dénote de leur insuffisance à instaurer la dynamique de répartition des richesses nécessaires à l'amélioration du bien-être des burkinabè », a-t-il souligné. Il a, ainsi, indiqué que la SNPG s'inscrit dans la vision des Burkinabè de faire à long terme de leur pays une nation solidaire, de progrès et de justice qui consolide son respect sur la scène internationale. Composée des représentants des ministères, du secteur privé, des collectivités territoriales et des partenaires techniques et financiers, l'assistance a eu droit à une présentation des projets de document de la SNPG 2017-2026 et du plan d'actions 2017-2019. Sur le contenu de la SNPG, les réflexions des participants s'articuleront autour des cinq points du document (Analyse diagnostique de la gouvernance, Stratégie de promotion de la bonne gouvernance au Burkina Faso, Dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation, Hypothèses et gestion des risques et Cadre logique). La promotion de la primauté du droit, la promotion de la transparence et de la responsabilité, le renforcement de la participation et de l'équité et la lutte contre la corruption et la promotion de la performance constituent, quant à eux, les quatre axes stratégiques identifiés pour relever les défis en matière de promotion des principes de la bonne gouvernance. En rappel, la nécessité de mettre en place une SNPG est ressortie lors de l'évaluation (en décembre 2015) de la Politique nationale de bonne gouvernance (PNBG) 2005-2015.

Aubin W. NANA



Ph : Aujourd'hui au Faso

Les recommandations des participants, à l'issue des travaux en plénière, permettront une mise en œuvre réussie du référentiel.



ACTIVITES AERONAUTIQUES NATIONALES DU BURKINA

COMMUNIQUE

Le Délégué du Directeur Général de l'ASECNA pour la gestion des Activités Aéronautiques Nationales du Burkina Faso a l'honneur de porter à la connaissance des candidats à l'appel d'offres relatif aux nettoyages et entretien des aéroports internationaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, que la date de dépôt des offres initialement prévue pour le 08 juin 2017 est reportée au 15 juin 2017 à 09 heures 00 minute au Secrétariat du Délégué.

Il informe les sociétés ayant déjà participé à la visite de site à Ouagadougou et n'ayant pas encore acheté le dossier d'appel d'offres qu'elles peuvent toujours acheter ledit dossier jusqu'au 31 mai 2017 à 14 h00 mn au siège de la DAAN.

Par ailleurs, le dossier nettoyage de l'aéroport de Bobo-Dioulasso pourra être acheté jusqu'au 31 mai 2017 à 14 h00 mn au siège de la DAAN à Ouagadougou et la visite dudit site aura lieu le 05 juin 2017 à 9h00 à l'aéroport de Bobo-Dioulasso. Les sociétés intéressées pourront prendre attache avec Madame la Représentante du Délégué à l'aéroport de Bobo Dioulasso téléphone 20 98 08 36.

Il s'excuse par avance des éventuels désagréments et sait pouvoir compter sur la compréhension de tous.

Le Délégué du Directeur Général de l'ASECNA
Moumouni BARRO
Chevalier de l'Ordre National

ACTIVITES AERONAUTIQUES NATIONALES DU BURKINA

COMMUNIQUE

Le Délégué du Directeur Général de l'ASECNA pour la gestion des Activités Aéronautiques Nationales du Burkina Faso a l'honneur de porter à la connaissance des candidats à l'appel d'offres relatif à la fourniture et la pose de groupes électrogènes à l'Aéroport International de Ouagadougou, que la date de dépôt des offres initialement prévue pour le 08 juin 2017 est reportée au 15 juin 2017 à 09 heures 00 minute au Secrétariat du Délégué.

Il informe les sociétés ayant déjà participé à la visite de site et n'ayant pas encore acheté le dossier d'appel d'offres qu'ils peuvent toujours acheter ledit dossier jusqu'au 31 mai 2017 à 14 h00 mn au siège de la DAAN.

Il s'excuse par avance des éventuels désagréments et sait pouvoir compter sur la compréhension de tous.

Le Délégué du Directeur Général de l'ASECNA
Moumouni BARRO
Chevalier de l'Ordre National

UMOA-Titres

COMMUNIQUE DE PRESSE

RESULTATS DES EMISSIONS SIMULTANÉES DE BONS ET OBLIGATIONS DU TRESOR DU MALI DU 24 MAI 2017

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 24 mai 2017, à la demande de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, les émissions simultanées de Bons et Obligations du Trésor respectivement à 28 jours, 182 jours et 3 ans pour un montant de 25 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'opération de financement de titres publics du Mali, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances.

L'appel d'offres, lancé le 15 mai 2017, suivant un système d'enchères à prix et taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

- Résultats globaux**

Résultats de l'émission	
Montant global	25 000 milliards de FCFA
Montant global des souscriptions	25 250 milliards de FCFA
Montant global des souscriptions	25 000 milliards de FCFA
Taux moyen pondéré	6,235%
- Résultats sur le Bon du Trésor à 28 jours**

Résultats de l'émission	
Nombre de souscriptions	38
Montant global des souscriptions	3 700 milliards de FCFA
Montant global des souscriptions	3 600 milliards de FCFA
Taux moyen pondéré	5,335%
- Résultats sur le Bon du Trésor à 182 jours**

Résultats de l'émission	
Nombre de souscriptions	34
Montant global des souscriptions	21 000 milliards de FCFA
Montant global des souscriptions	21 000 milliards de FCFA
Taux moyen pondéré	6,325%
- Résultats sur l'Obligation du Trésor à 3 ans**

Résultats de l'émission	
Montant global des souscriptions	3 500 milliards de FCFA
Montant global des souscriptions	3 500 milliards de FCFA
Taux moyen pondéré	6,575%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Mali, l'ensemble des investisseurs pour leur confiance et leur soutien continu aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Côte d'Ivoire, le 24 mai 2017

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Audrey DELOIT

BONS DU TRESOR

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

CARACTÉRISTIQUES DES OFFRES

Émission : Bons du Trésor à 28 jours, 182 jours et 3 ans

Montant global des souscriptions : 25 250 milliards de FCFA

Taux moyen pondéré : 6,235%

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : Jeudi 01 Juin 2017
Heure limite : 10h30 mg TU

Les offres seront reçues à travers l'application SAGHIL-UMOA.



AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA VOLTA BASIN AUTHORITY



Bénin- Burkina- Côte d'Ivoire- Ghana- Mali- Togo

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°2017-002/ABV/DE/VSIP du 24/05/2017

Autorité du Bassin de la Volta (ABV)
Projet de mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique du Bassin de Volta (VSIP).

«Renforcement de la gestion des Ressources Humaines au sein de l'Autorité du Bassin de la Volta».

No de dons : CIWA GRANT n° TF016611 et GEF GRANT N°TF0A0184

No. de référence: n°03 (selon le Plan de Passation des Marchés).

L'Autorité du Bassin de la Volta a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement à travers les dons du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM, ou *Global Environment Facility*, GEF) et du fonds fiduciaire pour la Coopération pour les eaux internationales en Afrique (*Coopération for International Waters in Africa*, CIWA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces dons pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Renforcement de la gestion des Ressources humaines au sein de l'Autorité du Bassin de la Volta».

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

i. **Le diagnostic des pratiques actuelles de gestion des ressources humaines services.** Il s'agira dans cette tâche de diagnostiquer les procédures RH de l'ABV, dont certaines sont formelles et d'autres sont informelles et basées sur la pratique. Certaines méritent d'être actualisées ou révisées, d'autres d'être élaborées et explicitées. Le Consultant mènera un diagnostic de type « gap analysis » afin d'identifier les axes d'amélioration (procédures manquantes, inadéquates ou non systématisées, outils d'opérationnalisation manquants, etc.) et les évolutions nécessaires;

ii. Des propositions d'évolution des procédures de gestion des ressources humaines. En s'appuyant sur le diagnostic, le consultant

proposera des évolutions pour ces procédures :

a. Soit des propositions basées sur les bonnes pratiques du domaine, b. Soit des options sur les procédures nécessitant des décisions stratégiques nécessitant l'aval des membres constitutifs de l'ABV et qui devront leur être soumises ;

iii. **La rédaction du chapitre sur la gestion des ressources humaines, du manuel des procédures internes de l'ABV.**

a. Il est attendu que le consultant soumette également, en amont de l'atelier indiqué ci-dessus, une version préliminaire du chapitre relatif à la gestion des ressources humaines du manuel des procédures internes de l'ABV. Cette version inclura notamment un plan des différentes rubriques proposées. L'atelier permettra en effet de valider le plan du chapitre ainsi que les options à retenir sur certains points stratégiques pour la gestion des RH.

iv. **Développer les outils indispensables à une gestion optimale des ressources humaines.**

a. Afin d'opérationnaliser les nouvelles procédures et de permettre leur application rapide, le Consultant élaborera ou améliorera les outils de gestion des ressources humaines suivants en proposant :

v. **Sensibilisation/formation des agents de la DE**

De plus, le Consultant organisera une session d'information et de sensibilisation dans les locaux de l'ABV afin d'informer les agents des nouvelles orientations et outils de gestion des ressources humaines qui seront mis en œuvre suite à la mission. La durée estimée de la mission est de quatre (04) mois.

Le Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir leur Curriculum vitae détaillé signé faisant ressortir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (expérience et qualification).

Les termes de référence sont disponibles et pourront être consultés sur le site de l'ABV(www.abv-volta.org) ou à la Coordination du projet sise à l'ABV à Ouaga 2000, Tél : +226 25 37 60.67.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » : Edition de janvier 2011, révisée en juillet 2014 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de **Consultant individuel** telle que décrite dans les *Directives de Consultants*

« Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale » : Edition de janvier 2011, révisée en juillet 2014.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables de 7 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30 jusqu'au **mardi 13 juin 2017** inclus, dernier délai.

Volta Basin Authority (VBA) / Autorité du Bassin de la Volta (ABV)

10 P.O. Box 13621 Ouaga 10 / Tél : +226 25 37 60.67

Emails: secretariatvsip.abv@gmail.com;

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier électronique au plus tard le **vendredi 16 juin 2017 à 16 heures (heure locale)**, avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour le Renforcement de la gestion des Ressources humaines au sein de l'Autorité du Bassin de la Volta**».

Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet de mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique du Bassin de la Volta.

Volta Basin Authority (VBA) / Autorité du Bassin de la Volta (ABV)
10 P.O Box 13621 Ouaga 10

Tél : +226 25.37.60.86 Emails: secretariatvsip.abv@gmail.com ; secretariat.abv@gmail.com

Le Directeur Exécutif/ pi

Dr Charles BINEY

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

N° 2017 _____ /MCIA/SG/DGC/PAMO-CIR

COMMUNIQUE

Sous réserve de contrôles approfondis, la candidate dont le nom suit, est déclarée admise à l'issue des épreuves orales pour le recrutement d'un (e) **Assistant (e) Administratif (ve)** au profit de l'Unité Nationale de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UNMO-CIR).

Admis (e) :

DELMA/OUEDRAOGO Amandine Joëlle Wendkouni;

Arrêté la présente liste à un (1) nom.

Liste d'attente :

1ère : HIEN/PALENFO S. Brigitte ;

2ème : YAMEOGO/BAGAGNAN Mariam.

Arrêté la présente liste à deux (2) noms.

Le Secrétaire Général

Sibiri SANOU

Officier de l'Ordre National



Agriculture écologique

La synécoculture, une réponse au changement climatique

L'Agence de formation et d'ingénierie du développement rural autogéré (AFIDRA) a organisé, du 24 au 26 mai 2017, le deuxième forum africain sur la synécoculture à Fada-N'Gourma. Un rendez-vous qui a permis aux participants, venus des pays de la sous-région, d'échanger sur l'agriculture écologique, respectueuse de l'environnement.

La synécoculture, qui est un nouveau système de maraîchage développé en vue de résoudre le "conflit" entre la productivité agricole et la perte de la biodiversité fait son bonhomme de chemin à l'Est du Burkina Faso. Pour partager ce savoir-faire, un forum sur la question s'est tenu, du 24 au 26 mai 2017, dans la cité de Yendabli. A en croire le secrétaire général de l'Agence de formation et d'ingénierie du développement rural autogéré (AFIDRA), André Tindano, ce sont plusieurs pays africains et sept régions du *pays des Hommes intègres* qui participent à cette rencontre pour la promotion d'une agriculture écologique. Pour le conseiller technique du gouverneur de la région de l'Est, Julien Salvador Sawadogo, les travaux de ce forum de partage d'expériences et de formulation d'une stratégie d'expansion de la technologie de la synécoculture, constitue une opportunité à saisir. « Les effets de la crise multiforme (financière, énergétique et alimentaire) de ces dernières années ont ramené la question de la croissance de l'agriculture au cœur du débat et de l'agenda des



Le secrétaire général de l'AFIDRA, André Tindano a souligné que face au changement climatique, la synécoculture reste une alternative pour nos producteurs.

politiques de développement en Afrique subsaharienne et en particulier au Burkina Faso», a soutenu le conseiller technique du gouverneur.

Un défi face au changement climatique

Le SG de l'AFIDRA, André Tindano a, pour sa part, relevé que dans un contexte de changement climatique et des effets pervers sur la production agricole, l'agriculture écologique est de nos jours une option importante pour sécuriser et accroître durablement la



Le technicien japonais, Masatoshi Funabashi a fait des démonstrations pour les participants du forum.

production alimentaire de notre pays. C'est dans cette optique que l'intensification de la production par la pratique de la synécoculture, matérialisée par la mise en place d'une ferme pilote, est considérée comme une mesure de préservation de l'écosystème. Selon les organisateurs, l'agriculture moderne, crée un effet dévastateur sur les milieux naturels, dégenérant la qualité des aliments, et menaçant la santé alors que la synécoculture, qui est basée sur des associations symbiotiques d'espèces comestibles, reconstitue

l'environnement naturel dans toutes les conditions climatiques. Ce deuxième forum permettra, par ailleurs, aux participants de s'imprégner et de s'approprier les résultats des tests de démonstration ainsi que leur expansion. « Ce symposium vise à créer un cadre d'échange sur la mise en marche de la synécoculture de façon technique et pratique pour la protection de la biodiversité. Il s'agira de faire ressortir l'importance de la biodiversité en agriculture et de montrer aux participants l'intérêt de l'agriculture dans la

conservation et la protection de la biodiversité », a insisté le SG, André Tindano. En outre, cette rencontre internationale devra permettre aux participants de maîtriser les itinéraires techniques pour la mise en place de la synécoculture à travers l'implantation de pépinière, la transplantation de jeunes plants pendant la saison hivernale et la conservation des espèces existantes. Pour le technicien japonais, Masatoshi Funabashi, l'association de certaines plantes entre elles permet d'obtenir de belles récoltes tout en aidant le producteur à éviter l'utilisation d'engrais chimiques et des pesticides. Pour M. Funabashi cette technique écologique permet aussi la valorisation des ressources génétiques des plantes et intègre la production végétale et la production animale. La méthodologie pratiquée à travers les sorties sur le terrain a permis aux participants de voir une parcelle de culture synécologique, d'observer les espèces présentes (végétales et animales) et de comprendre la mise en place des différentes cultures.

✉ Moussa CONGO



Tous les forumistes ont reçu des attestations à l'instar de ce jeune participant.



Le conseiller technique du gouverneur, Julien Salvador Sawadogo (milieu) qui a ouvert les travaux du forum a salué l'initiative des organisateurs.



Passation de commandement

L'armée de terre sous les ordres du colonel-major Léon Traoré

Le nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, le colonel-major Léon Traoré, a officiellement pris fonction, le mardi 30 mai 2017, au cours d'une cérémonie au Camp Sangoulé-Lamizana à Ouagadougou.

Après la Gendarmerie nationale (GN) et le Groupement central des armées (GCA), le changement de chefs militaires voulu par le Président du Faso s'est achevé par la passation de commandement à l'état-major de l'armée de terre. Le colonel-major Léon Traoré, nouveau patron des troupes terrestres, a reçu mardi 30 mai, son bâton de commandement des mains du chef d'Etat-major général des armées, le général de brigade, Oumarou Sadou, au Camp Aboucar-Sangoulé-Lamizana à Ouagadougou. Le cérémonial de passation de charges terminé, le chef d'état-major entrant a donné la nouvelle vision du commandement dans le contexte sécuritaire qui prévaut. « Nous devons nous joindre à un faisceau infrangible pour faire barrage à l'ennemi commun », a-t-il déclaré. Selon lui, l'immensité de la tâche dans ce contexte sécuritaire préoccupant et très mouvant exige des Forces de défense et de sécurité (FDS), une réaction appropriée ainsi qu'un sens élevé du devoir. « Nous devons adapter de manière efficace la formation et les moyens aux exigences du terrain. Aussi, la réputation forgée par notre armée sur le théâtre des opérations de soutien à la paix nous impose d'intégrer les



Ph: Rémi Zo e RiNg Re

Le colonel-major Léon Traoré a été installé dans ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre du Burkina.

exigences des guerres asymétriques dans nos modules de formation et de redoubler de vigilance à toute épreuve », a indiqué le colonel-major Léon Traoré. L'officier supérieur a salué le travail abattu par son prédécesseur ayant permis d'engranger des acquis avant de lui adresser cette requête : « Au regard de l'expérience acquise à ce poste stratégique dans un contexte sécuritaire particulier, j'espère pouvoir compter sur vos conseils avisés chaque fois que de besoin ». Le chef d'état-major sortant de l'armée de terre, le colonel-major Raboyinga André Kaboré, s'est réjoui d'avoir apporté sa contribution à l'édification de l'armée burkinabè et dit se tenir toujours disponible partout où sa mis-

sion l'appelle. Il a tenu à préciser le contexte dans lequel il a pris les rênes de l'armée de terre. « Nous avons pris le commandement de l'armée de terre au moment où le pays était confronté à des défis sécuritaires énormes avec des attaques terroristes à travers le territoire national », a-t-il dit. S'agissant de son passage à la tête de l'armée de terre, le colonel Kaboré a laissé entendre qu'il a donné le meilleur de lui-même, mais il revient à ses chefs hiérarchiques d'apprécier le bilan.

« Une nouvelle dynamique de sécurisation »

Pour le Chef d'Etat-major général des armées (CEMGA), le général de bri-



Ph: Rémi Zo e RiNg Re

Le colonel-major Raboyinga Kaboré, chef d'état-major sortant de l'armée de terre : « J'ai donné le meilleur de moi-même, il revient à mes chefs hiérarchiques d'apprécier mon bilan ».



Le général de brigade Oumarou Sadou CEMGA : « Le terrorisme, la formation continue au sein des garnisons et la cohésion entre armées sont autant de chantiers sur lesquels les nouveaux chefs militaires sont attendus ».

gade Oumarou Sadou, le nouveau patron de l'armée de terre a une très bonne connaissance du territoire national, précisément la région du Sahel au cœur de la menace terroriste. Toute chose qui, selon lui, va contribuer à insuffler une nouvelle dynamique dans la sécurisation des populations. A en croire le général Sadou, cette cérémonie marque la

fin d'une série de passations des charges à la tête des armées. La lutte contre le terrorisme, la formation continue au sein des garnisons et la cohésion des armées sont autant de chantiers sur lesquels les nouveaux chefs militaires sont attendus, foi du CEMGA.

✉ **Beyon Romain NEBIE**
nbeyonromain@yahoo.fr

Bio-express du nouveau patron de l'armée de terre

Le colonel-major Léon Traoré qui a désormais sous ses ordres l'armée de terre du Burkina Faso a une expérience qui le prédestinait à ce poste stratégique. Né le 9 août 1960 à Bobo-Dioulasso, il intègre les forces armées nationales en 1983. Cette entrée lui ouvre une carrière qui le conduira dans plusieurs écoles et centre de formations militaires en Afrique, en Europe et en Amérique. Il est accueilli à l'Académie militaire d'Antsirabe de Madagascar de 1983 à 1985, au cours de perfectionnement des officiers subalternes à Thiès au Sénégal, en 1995, au cours d'Etat-major de Koulikoro au Mali, au cours C26 en Nouvelle Ecosse au Canada en 2001. Assoiffé de connaissance, Léon Traoré atterrit ensuite à l'Ecole supérieure de guerre de Tunisie en 2012 et l'United Nations Planners pilot Courses en Serbie en 2016 pour parfaire sa formation. Il a rempli plusieurs fonctions au sein de l'Armée dont celles de Commandant de l'Académie militaire Georges Namoano de Pô, commandant des 2e et 3e Régions militaires de 2010 à 2013 et directeur central des opérations de soutien à la paix de 2015 à 2016. Avant sa nomination, il occupait le poste de sous-chef Opérations à l'Etat-major général des armées.

B.R.N



Ph: Rémi Zo e RiNg Re

Un défilé des corps de l'armée de terre a mis fin à la passation de commandement.



Journée internationale des Casques bleus de l'ONU

Les enjeux des opérations de maintien de la paix discutés

Le Centre d'information des Nations unies (CINU) a, en partenariat avec les ministères en charge des affaires étrangères, de la sécurité, de la hiérarchie militaire et de la police nationale, commémoré la journée internationale des Casques bleus de l'ONU, le mardi 30 mai 2017, à Ouagadougou, autour d'un panel.



Ph: e dith BAK ALA

Le chargé du bureau du CINU, Emile Kaboré : « Au total, 3 500 soldats de la paix ont donné leur vie au service de la paix depuis 1948 ».



Le directeur des opérations de maintien de la paix, de la coopération militaire et du désarmement, le colonel Saïdou Ouédraogo : « La participation du Burkina Faso aux OMP est très active et positive ».

La journée internationale des Casques bleus de l'ONU est célébrée chaque année le 29 mai. Au Burkina Faso, c'est la date du 30 mai 2017 qui a été retenue pour saluer les efforts des soldats de la paix engagés sur des théâtres d'opération. Le thème de la présente célébration est : « Investir dans la paix à travers le monde ». C'est autour d'un panel que le Centre d'information des Nations unies (CINU), en collaboration avec des institutions impliquées dans les Opérations de maintien de la paix (OMP), a convié le public, à Ouagadougou. « Les enjeux des opérations de maintien de la paix de l'ONU et la participation du Burkina Faso » a été le thème sur lequel ont porté les échanges. Le chargé de bureau du CINU, Emile Kaboré, a planté le décor à travers un aperçu sur la portée de la journée et les opérations de maintien de la paix. Selon ses dires, la journée internationale des Casques bleus de l'ONU a été instaurée en 2002 par l'Assemblée générale des Nations unies. Le choix de la date du 29 mai est inhérent à la création de la première mission de maintien de la paix en 1948 en Palestine. Cette journée a été initiée, à entendre le chargé

de bureau du CINU, pour rendre hommage à tous ceux et toutes celles qui ont servi et qui servent dans les OMP et saluer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie au service de la paix. Pour l'année 2016, ce sont 117 Casques bleus, parmi lesquels cinq Burkinabè, qui sont tombés au front. A l'évocation de ce chiffre, une minute de silence a été observée par l'assistance en leur mémoire. M. Kaboré a indiqué que cette journée s'inscrit également dans une dynamique d'informer l'ensemble des acteurs et partenaires sur les enjeux, la mise en œuvre et l'impact des OMP et de faire un plaidoyer en faveur de la mobilisation de ressources et de troupes pour le maintien de la paix. Pour lui, le maintien de la paix est l'un des moyens utilisés par l'ONU pour garantir la paix et la sécurité dans le monde. C'est un procédé qui permet de venir en aide aux pays qui sont en proie à des conflits violents afin de créer les conditions d'une paix durable. Dans les opérations traditionnelles, a souligné le panéliste, les soldats de la paix étaient chargés de surveiller le cessez-le-feu. « A l'origine des opérations de maintien de la paix, les soldats n'étaient déployés que

lorsque les conditions d'un cessez-le-feu étaient déjà obtenues. Lorsque les parties belligérantes étaient d'accord pour arrêter les conflits, on déployait les troupes uniquement pour observer le cessez-le-feu », a-t-il égayé.

Plusieurs missions assurées

De nos jours, les OMP ont plusieurs missions comme la prévention, le rétablissement, l'imposition et la consolidation de la paix à travers des efforts diplomatiques et la médiation. Les Casques bleus de l'ONU, a précisé Emile Kaboré, sont constitués aussi bien d'hommes en tenue que de civils. « En plus des militaires, gendarmes, policiers, gardes de sécurité pénitentiaire, les soldats de

la paix comptent aussi du personnel civil qui travaillent dans différents domaines comme la justice, l'information et les droits de l'Homme », a relevé le chargé du CINU. Pour ce qui est de la participation du Burkina Faso aux OMP, à la date du 30 avril 2017, les effectifs des Casques bleus burkinabè sont de 2 967 personnes. Le pays occupe le 7^e rang mondial de contributeur des troupes de l'ONU. 113 394 personnels civils et en tenue travaillent dans 16 OMP en cours dans le monde. De 1948 à 2017, 71 opérations de maintien de la paix ont eu lieu. Après cet aperçu, le directeur des opérations de maintien de la paix, de la coopération militaire et du désarmement, le colonel Saïdou Ouédraogo, a présenté le rôle que joue le ministère en charge des affaires étrangères dans les OMP. Selon ses explications, le département intervient en tant que coordonnateur de la participation du pays des Hommes intègres aux OMP à travers la direction des opérations de maintien de la paix, de la coopération militaire et du désarmement.

« Nécessaires et incontournables »

Cette direction, créée en 2008, s'occupe du suivi et du traitement des dossiers

relatifs aux OMP et à la coopération militaire entre le Burkina Faso et les partenaires multilatéraux et bilatéraux. Elle assure aussi le traitement des dossiers en collaboration avec les ministères techniques compétents impliqués dans les opérations de maintien de la paix. « La direction est chargée du suivi du déploiement, sous l'égide de l'Union africaine et de la CEDEAO, du personnel des OMP et de la finalisation de l'élaboration d'un rapport du pays aux missions de la paix », a-t-il ajouté. D'autres communications ont été assurées par le ministère de la Sécurité, l'Etat-major des armées, la gendarmerie nationale et la garde de sécurité pénitentiaire. Au-delà des difficultés et des défis auxquels sont confrontées les OMP, le chargé du bureau du CINU a laissé entendre qu'elles sont nécessaires et incontournables pour maintenir ou instaurer la paix dans les zones de conflits à travers le monde. « Les OMP ont contribué à ramener la stabilité et ancrer le développement dans de nombreux pays du Salvador à la Namibie, du Mozambique au Cambodge... », a conclu Emile Kaboré.

✍ Karim BADOLO



Le panel a mobilisé de nombreux hommes de tenue.



Développement de l'économie numérique au Burkina **La politique sectorielle validée**

Les acteurs du département en charge du numérique, ont examiné et validé le projet de politique sectorielle de l'économie numérique et des postes, le lundi 29 mai 2017, à Ouagadougou. Le document a permis de trouver des orientations afin d'améliorer les plateformes digitales du pays.



Pour les responsables de l'économie numérique, le référentiel va impacter positivement les prestations de l'administration.

Le ministère du Développement de l'économie numérique et des postes veut révolutionner le secteur des technologies de l'information et de la communication au Burkina Faso. En effet, c'est ce qui justifie la tenue, le lundi 29 mai 2017 à Ouagadougou, de l'atelier d'examen et de validation du projet de politique sectorielle de l'économie numérique et des postes. Ce projet, qui a été validé par l'ensemble des

acteurs du domaine des TIC, prend en compte divers aspects du numérique et des technologies nouvelles. Pour la ministre du Développement de l'économie numérique et des postes, Fatimata Ouattara, son département a fait l'option stratégique de mettre à la disposition de ses partenaires au développement, un référentiel national de planification pour le développement de l'économie numérique dénommé

Politique nationale de développement de l'économie numérique (PNDEN). Ainsi la politique sectorielle selon la ministre répond non seulement aux exigences institutionnelles, mais aussi à la nécessité d'assurer une meilleure coordination sectorielle de l'action gouvernementale en matière de développement de l'économie numérique et des postes. Ce référentiel qui vient d'être validé va permettre aux

autorités d'avoir une vision globale et de moyen terme en matière de télécommunications/ TIC et des postes. Destiné à servir au mieux les activités économiques et sociales activées par des plateformes telles que les réseaux internet, mobile et de capteurs, y compris le commerce électronique, les acteurs ont précisé que le document a été élaboré dans l'optique de consolider davantage les acquis engran-

gés et de planifier de façon cohérente les actions du gouvernement. Les objectifs de l'atelier étaient donc de proposer des éléments concrets d'amélioration du document, de discuter et de confirmer la pertinence des orientations proposées en amont par les services techniques et les partenaires. Un ensemble de centres d'intérêt qui fait dire à madame le ministre que la tenue de l'atelier était une nécessité au regard des enjeux du moment. "A l'effet de partager la vision de cette politique, et de s'assurer de la cohérence de la démarche de planification, sans occulter la pertinence des moyens qui seront mis en œuvre pour la réalisation des objectifs, le présent atelier s'avère indispensable", a dit la ministre Ouattara. Selon elle, la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie va coûter la somme de 236 milliards de francs CFA, mais permettra aux populations d'avoir un meilleur accès aux technologies numériques partout où elles se trouvent.

✍ **Wanlé Gérard COULIBALY**



Le développement du numérique fait partie des priorités politiques du gouvernement.



Avec la validation du document de politique sectorielle, la ministre Fatimata Ouattara dit être convaincue que les services technologiques seront meilleurs.



Offres d'emplois pour la Géologie

BISSA GOLD SA souhaite recevoir des **candidatures pour le poste de Techniciens Géologues pour le compte du département de la Géologie.**

Missions et responsabilités spécifiques:

Relevant du Chef de service de la Géologie, les candidats à ces postes sont chargés de :

- 01/...Assurer le bon déroulement de l'échantillonnage RC et DDH
- 02/...Assurer le respect des procédures d'échantillonnage
- 03/...Faire respecter les consignes de santé et sécurité au travail

Critères de sélection

Le postulant doit :

- Avoir au moins le niveau BAC +2 en géologie.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience en exploration minière.
- Avoir la capacité de travailler sous pression et en équipe.
- Etre de bonne moralité,
- Etre âgée de 18 ans au moins;
- Avoir la capacité à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir la capacité de travailler de nuit;
- Etre disponible immédiatement ;
- Une expérience en santé/sécurité ;
- Une expérience de l'industrie minière ;
- Bonne communication orale et écrite ;
- Rigueur personnelle et professionnelle ;

- Bonne présentation ;

- Etre courtois

Composition et Réception de dossier

Les dossiers de candidatures devront comporter :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Chef du Personnel de BISSA GOLD S.A ;
- un curriculum vitae (CV) ;
- une copie de la carte d'identité ;
- les copies des diplômes, certificats et attestations de travail ;
- Les dossiers devront parvenir sous pli fermé avec la mention « Recrutement au poste de : Technicien Géologue » au plus tard le vendredi 02 juin 2017 à 17h au bureau des Ressources Humaines de BISSA GOLD S.A, sur le site, ou au siège de BISSA GOLD S.A, sis à Ouaga 2000 à proximité de Jolly hôtel.
- Les candidats présélectionnés subiront un entretien avant toute décision.
- **En cas de non satisfaction, BISSA GOLD SA se réserve le droit de ne donner aucune suite aux présentes offres d'emploi.**

Issa GOUMBANE
Chef du Personnel
BISSA GOLD SA

BISSA GOLD SA
11 BP 1229 CMS OUAGA 11
783, Rue de la Chambre de commerce, 15.618 Commune de Ouagadougou, BURKINA FASO
Tel : + (226) 25 37 43 47/48/49 Fax : + (226) 25 37 43 50

Orezone Inc. Sarl
Rue 25.264
Porte 131
Kossodo Zone Industrielle
01 BP 1639
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. : +226 -25 35 56 42/43
Fax: +226 -25 35 56 44
E-mail: tech.bf@orezone.com

OREZONE

OREZONE INC. SARL BUREAU OUAGADOUGOU OFFICE

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

La Société Orezone Inc. Sarl sis à la Zone Industrielle de Kossodo, Rue 25.264, Porte 131, organise une vente aux enchères des véhicules suivants :

· **LOT 1 : MITSUBISHI PAJERO, immatriculé en AT. Année d'acquisition 2004; 138 000 km**

· **LOT 2 : PEUGEOT PARTNER, immatriculé en AT. Année d'acquisition 2007 ; 307 000 km**

Pour y participer tout soumissionnaire est invité à soumettre son offre de la manière suivante :

- ❖ Une enveloppe fermée qui portera les mentions suivantes à déposer à Orezone :
✓ Votre Nom et Prénom,
✓ Désignation du lot,

✓ Numéro de Cellulaire,
✓ Mention Vente aux Enchères contenant une feuille avec le montant proposé pour le lot souhaité.

Les visites auront lieu tous les jours ouvrables de 10h00 à 12h00.

Les véhicules seront vendus en l'état. Les directives de paiements et d'enlèvement des véhicules seront données aux gagnants après la proclamation des résultats.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez appeler les numéros suivants :

Fixes bureau : 25 35 56 42 ou 25 35 56 43

La date limite est fixée au vendredi 02 juin 2017 à 17h00.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE OUAGADOUGOU

LE GREFFIER EN CHEF

ANNONCE LEGALE

Le Tribunal de Commerce de Ouagadougou à son audience de référé du 13 février 2017, a rendu l'ordonnance n°007 (rectifiée par l'ordonnance n°2017-117/CAO/TCO/PRES du 14 mars 2017) dont le dispositif suit, dans l'affaire **LOCA MINING SARL et Jean-Mary Emile André SAGUIN** contre **Sana Hubert OUEDRAOGO, Société LOCA MINING BURKINA, Société SAGOR et la Société SOMISAG** :

- « Statuant contradictoirement, en matière commerciale de référé et en premier ressort :
- Nous déclarons incompetent à mettre fin aux fonctions de OUEDRAOGO Sana Hubert des Sociétés **LOCA Mining Burkina SA** et **SAGOR SA**, et de gérant de la société **SOMISAG SARL** ;
 - Par contre vu l'urgence ;
 - Mettons sous administration provisoire des sociétés **LOCA MINING BURKINA SA SAGOR SA**, et **SOMISAG SARL** pour une durée de trois (03) mois ;
 - Disons que pendant cette période, l'Administrateur provisoire a pour mission de :
 - représenter lesdites sociétés et de poser tous les actes de gestion courantes à travers les actes d'administration et conservatoires ;
 - établir un rapport sur la situation de ces sociétés ;
 - établir les états financiers de synthèse et convoquer les assemblées d'actionnaires ou d'associés ;
 - Nommons **SOUGUE Kounabé Mathieu**, expert comptable inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables et comptables agréés du Burkina (ONECCA), 04 BP 8163 Ouagadougou 03, Tel 25 31 62 52 / 70 21 38 64, en qualité d'administrateur provisoire des sociétés **LOCA Mining Burkina SA, SAGOR SA** et **SOMISAG SARL** en remplacement de **TRAORE Yacouba**;
 - Fixons sa rémunération la somme de un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA nette d'impôts par mois ;
 - Mettons les frais à la charge des sociétés **LOCA Mining Burkina SA, SAGOR et SOMISAG** ».

Extrait pour insertion dans un journal d'annonce légale

Ouagadougou, le 26 mai 2017

Le Greffier en Chef
Maître Lucien NIKIEMA
Chevalier de l'Ordre National

DECLARATION DE PERTE

Monsieur **Ouali Paul Gerard**, CNIB n°0285215 du **26/04/2017**, demeurant à Ouagadougou, à l'arrondissement (Bogodogo), déclare la perte de son **PUH n°0123093 du 10/08/2012 de Batié/Noumbiel**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir contacter l'intéressé aux numéros suivants :
70.84.50.84/68.06.04.20/74.88.82.90.



Lisez et faites
lire
sidwaya
votre
quotidien



BRITISH AMERICAN TOBACCO : UN ENGAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Alors que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) célèbre la Journée mondiale sans tabac sous le thème : « Le tabac – une menace pour le développement », British American Tobacco (BAT) réitère son ferme engagement en faveur du développement économique à travers ses nombreuses initiatives et son soutien dans la lutte contre le commerce illicite de cigarettes.

Freddy Messanvi, Directeur des Affaires Juridiques et Externes de British American Tobacco West Africa déclare « L'impact du commerce illicite de cigarettes ne peut être ressenti de façon aussi immédiate et directe que d'autres crimes, mais ses conséquences sont bien réelles. Selon certaines estimations, chaque année, les pertes engendrées par les taxes impayées sur le tabac sont de l'ordre de 40 à 50 milliards de dollars au niveau mondial. En Afrique de l'Ouest, ce manque à gagner des gouvernements est évalué à environ 774 millions de dollars, ce qui signifie que les impôts payés auraient pu être beaucoup plus élevés. Il est également important de souligner que cette activité est destinée à financer les trafics humains, de drogues et de vente d'armes, ainsi que les organisations terroristes. La quantité de produits illicites est beaucoup plus importante que l'on peut le penser ; environ 400 à 600 milliards de cigarettes, ce qui représente globalement, l'équivalent d'environ 10 à 12% de la consommation mondiale et en Afrique de l'Ouest, environ 60 milliards de cigarettes, soit plus ou moins 10% du commerce illicite. »

Dans le but de combattre ce fléau croissant, l'OMS et ses membres ont négocié dans le cadre de la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) un Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac qui prévoit certaines dispositions fondamentales en ce qui concerne le suivi et la traçabilité de ces produits.

Le Burkina Faso, en tant que Partie et signataire à la CCLAT, a instauré un système d'authentification, de suivi et de traçabilité des produits de tabac dans le but de protéger les recettes fiscales, sécuriser la chaîne d'approvisionnement et lutter efficacement contre le commerce illicite.

A l'heure où l'Etat réaffirme sa volonté de mener des actions concrètes contre la fraude ainsi que son désir d'améliorer le bien-être économique de ses citoyens, British American Tobacco, pour qui la lutte contre le commerce illicite est une priorité absolue, se félicite de ces nouvelles avancées. Dans cette nouvelle perspective, BAT s'engage à faciliter la mise en œuvre effective de ce système, tout en proposant son expertise au gouvernement, à travers un partage d'informations et d'étapes

pratiques, afin de garantir une transition harmonieuse qui devrait aboutir à une réduction significative du commerce parallèle ainsi qu'à la pérennisation des recettes fiscales qui constituent un véritable manque à gagner pour les budgets de l'Etat.

L'industrie du tabac a un rôle important à jouer dans l'élaboration d'une réglementation efficace dans le but de réaliser des progrès concrets.

C'est dans cette optique que BAT prône activement le dialogue avec les autorités gouvernementales en ce qui concerne la réglementation de ses produits et de son industrie, tout en revendiquant le droit – et l'obligation – d'exprimer son point de vue.

« Mr Messanvi rajoute que le commerce international est devenu un élément fondamental de l'économie mondiale et si les taxes qu'induisent les échanges commerciaux sont intégralement payées aux gouvernements, cela pourrait leur permettre de financer leurs projets en termes d'infrastructures et autres services public. Le développement économique de certains pays est aujourd'hui menacé par des organisations criminelles qui exploitent toutes les opportunités, dans le but de détourner les contrôles des services de douane et de collecte des impôts. »

British American Tobacco s'engage à long terme envers le développement durable, tout en poursuivant sa lutte contre le commerce illicite.



Résultats du concours de Mathématiques inter-établissements

Résultats du concours de Mathématiques inter-établissements : 1ère C

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis par ordre de mérite au concours de Mathématiques inter-établissements.

NOM ET PRENOM	NUMERO PV	ETABLISSEMENT	MOYENNE	RANG
DOURODJAYE A. DAOUA	2017M1C001	LYCEE MARIEN N'GOUABI	17.5	1 ^{er}
BALIMA S. LIONEL	2017H1C008	COLLEGE HORIZON INTERNATIONAL	15	2 ^{ème}
ZONGO N. REGIS	2017P1C005	PRYTANEE MILITAIRE DE KADIOGO	15	2 ^{ème} Ex
MILA R. JERRY	2017P1C004	PRYTANEE MILITAIRE DE KADIOGO	13.75	4 ^{ème}
ZOUNDI LANDRY	2017Z1C004	LYCEE PHILIPPE ZINDA KABORE	12.5	5 ^{ème}

Arrêter la présente liste à cinq(05) noms.

Résultats du concours de Mathématiques inter-établissements : 1ère D

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis par ordre de mérite au concours de Mathématiques inter-établissements.

NOM ET PRENOM(S)	NUMERO PV	ETABLISSEMENT	MOYENNE	RANG
SANA LOOKMAN OSSAM	2017H1D001	COLLEGE HORIZON INTERNATIONAL	17.5	1 ^{er}
AKPADO D. NATAN	2017P1D001	PRYTANEE MILITAIRE DE KADIOGO	15	2 ^{ème}
KONATE N. LEILA	2017S1D025	COLLEGE DE LA SALLE	14	3 ^{ème}
ZOUNGRANA K.O. FREISCHNEL	2017Z1D001	LYCEE PHILIPPE ZINDA KABORE	14	3 ^{ème} EX
OUEDRAOGO CHRISTOPHE	2017S1D030	COLLEGE DE LA SALLE	13.25	5 ^{ème}

Arrêter la présente liste à cinq(05) noms.

Résultats du concours de Mathématiques inter-établissements : 2nde C

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis par ordre de mérite au concours de Mathématiques inter-établissements.

NOM ET PRENOM(S)	NUMERO PV	ETABLISSEMENT	MOYENNE	RANG
COMPAORE S. WILFRIED	2017S2009	COLLEGE DE LA SALLE	19	1 ^{er}
SOU SIE CHARLES	2017S2004	COLLEGE DE LA SALLE	17.75	2 ^{ème}
ALLAGLO GIOVANNI	2017P2001	PRYTANEE MILITAIRE DE KADIOGO	17.5	3 ^{ème}
OUEDRAOGO ESMELLE	2017S2002	COLLEGE DE LA SALLE	17	4 ^{ème}
SERE A. IMAN	2017P2002	PRYTANEE MILITAIRE DE KADIOGO	16	5 ^{ème}

Arrêter la présente liste à cinq(05) noms.

Résultats du concours de Mathématiques inter-établissements : 3ème

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis par ordre de mérite au concours de Mathématiques inter-établissements.

NOM ET PRENOM	NUMERO PV	ETABLISSEMENT	MOYENNE	RANG
BOUGMA G. SALFO	2017Z3003	LYCEE PHILIPPE ZINDA KABORE	19.25	1 ^{er}
ESSEH RAPHAEL	2017S3008	COLLEGE DE LA SALLE	18.75	2 ^{ème}
AKOGBETO AUDREY	2017R3010	COLLEGE DE LA SALLE	17.75	3 ^{ème}
ZOMBRE A. RAZAK	2017N3014	LYCEE NELSON MANDELA	17.5	4 ^{ème}
SANOGO A. FAHMIYA	2017S3012	COLLEGE DE LA SALLE	17.25	5 ^{ème}

Arrêter la présente liste à cinq(05) noms.

Résultats du concours de Mathématiques inter-établissements : Terminale C

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis par ordre de mérite au concours de Mathématiques inter-établissements.

NOM ET PRENOM	NUMERO PV	ETABLISSEMENT	MOYENNE	RANG
OUEDRAOGO MOROU	2017M7C003	LYCEE MARIEN N'GOUABI	17	1 ^{er}
MANKOUDOUYOU CLOVIS	2017M7C007	LYCEE MARIEN N'GOUABI	15	2 ^{ème}
YODA ISMAILA	2017B7C006	LYCEE BOGODOGO	14	3 ^{ème}
NAYETE GARBA	2017M7C001	LYCEE MARIEN N'GOUABI	13.5	4 ^{ème}
ZANGRE REBECCA	2017B7C005	LYCEE BOGODOGO	12	5 ^{ème}

Arrêter la présente liste à cinq(05) noms.

Résultats du concours de Mathématiques inter-établissements : Terminale D

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis par ordre de mérite au concours de Mathématiques inter-établissements.

NOM ET PRENOM	NUMERO PV	ETABLISSEMENT	MOYENNE	RANG
OUEDRAOGO MOROU	2017M7C003	LYCEE MARIEN N'GOUABI	17	1 ^{er}
MANKOUDOUYOU CLOVIS	2017M7C007	LYCEE MARIEN N'GOUABI	15	2 ^{ème}
YODA ISMAILA	2017B7C006	LYCEE BOGODOGO	14	3 ^{ème}
NAYETE GARBA	2017M7C001	LYCEE MARIEN N'GOUABI	13.5	4 ^{ème}
ZANGRE REBECCA	2017B7C005	LYCEE BOGODOGO	12	5 ^{ème}

Arrêter la présente liste à cinq(05) noms.

N.B. : Les lauréats au concours de Mathématiques inter-établissements participeront gratuitement à "Camp Vacances Mathématiques" prévu du 17 Juillet au 29 Juillet 2017 à Ouagadougou et recevront leurs prix lors de "la nuit des Mathématiques" prévue pour le 29 Juillet à partir de 19h00 au SIAO. Ils seront contactés en temps opportun pour les formalités pratiques.

Ouagadougou, le 29 Mai 2017.



Transport-Confort-Voyages

LES DESTINATIONS ET HORAIRES DES BUS TCV DU 24/05/2017 AU 31/05/2017

NATIONAL (BURKINA FASO)

OUAGA-BOBO DIOULASSO : Tous les jours : 07h30-10h00- 14h00-
18h30-20h00(deux directs sur Abidjan)-21h00-
22h30

BOBO DIOULASSO - OUAGA Tous les jours : 07h30- 10h00 - 14h00- 18h30-
21h00 - 22h30 (minimum deux départs)

BOBO - ORODARA :	Lundi	08h00- 10h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
	Vendredi	
	Dimanche	
	Samedi	

NB : Pour les tarifs et plus d'informations nous contacter aux numéros suivant :

(00226) 25 30 14 12/ 75 79 13 10

75 79 13 35 (escale de pissy)

INTERNATIONAL

COTE D'IVOIRE			
Ouaga-Korhogo	}	Tous les jours	21h00 et 22h30(avec escale à Bobo)
Ouaga - Ferké			
Ouaga - Bouaké			
Ouaga - Yamoussoukro	}	Tous les jours	20h00(deux directs)
Ouaga - Abidjan			
Ouaga - Meagui	}	Lundi, Mercredi et Vendredi	18h30
Ouaga - San Pedro			
Bobo Dioulasso - Meagui	}	Mardi, Jeudi et Samedi	04h30
Bobo Dioulasso - San Pedro			
MALI			
Ouaga - Bamako	Tous les jours	22h30	
Bobo - Bamako	Tous les jours	06h00	
Bamako - Bobo-Ouaga	Tous les jours	06h00	
BENIN			
Ouaga -Cotonou	Tous les jours	05h00	
Cotonou - Ouaga	Tous les jours	23h00	
TOGO			
Ouaga - Lomé	Mardi, Jeudi et Dimanche	05h00	
Lomé -Ouaga	Mardi, Jeudi et Samedi	02h00	

Faire-part

Le chef coutumier de Nako, les grandes familles Palé, Kambou, Palenfo, Da, Kambiré, Sanogo, Farma, Doly, Dibloni, Kansié, Somé, Poda à Nako, Gaoua, Diebouyou, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, États-Unis, France, Cameroun, Cote d'Ivoire, Ghana.

Les familles alliées : Youl, Napon, Hien, Jorez, Guindo, Batjobo, Kaboré, Kambou, Doudoulgou, Balkouma, Ouédraogo.

La veuve Clémentine Palé/Palenfo et enfants,
Christian, Stéphane, Bibiane, Adrien, Olivia et Nathalie,

Les petits- enfants, cousins et amis.

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès brutal de leur fils , frère, époux, père, oncle, grand-père, arrière-grand-père, beau-père et amis, le mercredi 17 Mai à Nako,

Palé Louoron Blaise,

Agent SONABEL à la retraite Ancien député à l'Assemblée Nationale du Burkina Faso Ancien Maire de la commune de Nako Ancien chef du service énergie à la présidence du Faso Ambassadeur de la paix, Chevalier de l'ordre du mérite.

L'inhumation a eu lieu le **jeudi 18 mai 2017** à son domicile à Nako.

Par ailleurs des messes ont été demandées par ses enfants pour le repos de son âme selon le calendrier ci-dessous à la Paroisse Jean XXIII

- Jeudi 1^{er} Juin 2017 à 18h30
- Dimanche 4 Juin 2017 à 08h30
- Jeudi 8 Juin 2017 à 18h30
- Dimanche 11 Juin 2017 à 08h30

Que Dieu Tout Puissant accorde au défunt, sa Grâce et sa Miséricorde et l'accueille dans son éternel paradis.

Union de prières !





Violences à Nadiagou 27 prévenus à la barre

Le procès des 27 prévenus poursuivis pour rébellion, destruction volontaire de biens mobiliers et immobiliers à Nadiagou, s'est ouvert, hier mardi 30 mai 2017, à Fada-N'Gourma. Devant les juges, des accusés ont reconnu avoir mis à sac et à feu le service départemental des eaux et forêts de Nadiagou et le campement du buffle rouge du vieux Lazare Tapsoba.

Les circonstances des lémeutes violentes des 17 et 18 avril 2017 qui ont conduit des manifestants à la destruction des biens publics et privés seront bientôt élucidées. Les principaux mis en cause sont à la barre depuis le mardi 30 mai pour définir leur niveau de responsabilité lors de ces manifestations violentes à la suite de la mort par balle, d'un présumé braconnier dans une réserve faunique à quelques encablures de Koalou dans la province de la Kompienga, région de l'Est.

A l'entame du procès, le tribunal a relevé l'exception de deux prévenus mineurs (Rachidou Ouédraogo et Lassané Kaboré) qui, de ce fait, seront désormais entendus comme des témoins en raison de leur minorité pénale. Pour l'occasion, le président du Tribunal, Abdoul Dramane Ilboudo, assisté de deux juges et du procureur du Faso près le Tribunal de grande instance de Fada-N'Gourma, Blaise Bazié et ses substituts ont donné le ton pour un procès qui se veut pédagogique. Les 27



Le procureur, Blaise Bazié (gauche), a insisté sur la mauvaise foi des prévenus qui préfèrent avoir le mensonge comme stratégie de défense.

prévenus comparaissent pour rébellion, destruction volontaire de biens mobiliers et immobiliers. Sayouba Yougbaré, le premier inculpé à se présenter à la barre, reconnaît avoir été sur les lieux mais ne se reconnaît pas dans la mise à feu du campement. « Avez-vous mis le feu au campement et au poste forestier oui ou non », insiste le président du Tribunal. Après un balbutiement de l'inculpé, le président du Tribunal poursuit : « vous avez dit aux gendarmes que vous êtes repartis pour bien brûler ce qui ne l'a pas été la veille... ». Confondu le prévenu se lâche : « J'ai été pour le deuxième incendie. Cela, je le reconnais. Les

gens étaient nombreux et je ne peux les reconnaître tous. »

« Dites un jour, la vérité »

Pour le procureur Blaise Bazié, la mauvaise foi du prévenu est établie. « Dites un jour, la vérité. Vous avez dit pendant les auditions que vous étiez aussi à l'incendie du poste forestier. Le procureur que je suis a menti ? », demande furieux, le chef du parquet. Dans des auditions marathon, certains prévenus nient complètement en premier lieu les faits puis se confondent par la suite. « Vous niez les faits, dites-nous qu'est-ce que vous êtes allés faire là-bas

avec des bidons d'essence », demande un juge à un prévenu, avant de lui rappeler sa déposition. « Après l'enterrement, nous nous sommes organisés pour aller brûler le poste forestier et le campement du buffle rouge. », rappelle l'homme de loi à l'accusé qui l'avait avoué au procureur, lors de son audition. L'accusé confondu, lâche un sourire. « Vous souriez ? Savez-vous que ce que vous avez fait est très grave ? Vous avez bouleversé la vie des gens... », s'indigne l'avocat, Alexandre Lassané Daboné, défenseur du vieux Lazard Tapbsoba, dont le campement a été détruit. Le prévenu, Idrissa Kaboré reconnaît avoir participé aux faits avant de tenter de se rétracter. « Avez-vous dit au procureur, lors des auditions que vous avez brûlé cinq maisons, quatre véhicules, un Caterpillar, des armes et des munitions ? », a voulu savoir un juge. Dans sa tergiversation, le procureur Bazié lui rafraîchit la mémoire. « Quelle action avez-vous posée à l'endroit

des pisteurs et des forestiers lorsque vous êtes arrivés devant le corps de la victime lors des constats ? Vous vous êtes précipités sur l'arme et vous avez tenté d'abattre les agents sur les lieux et ce sont les gendarmes sur place qui vous ont maîtrisés ». Sur ces faits, le sieur Kaboré reconnaît enfin les faits. L'avocat va plus loin : « sur place, vous avez appelé au village qu'ils se préparent pour une riposte ». Le prévenu Mambaré Combaré a lui, reconnu avoir participé aux actes de vandalisme sans détour.

Pour lui, il l'a fait de peur que l'âme de son défunt voisin ne lui demande des comptes pour son inaction. Sur un total de 27 prévenus, au moment où nous quittions les lieux autour de 15h, seulement 11 personnes dont un élève de 3ème, avaient comparu en présence de la partie civile constituée de la direction régionale de l'environnement et du campement du buffle rouge notamment Lazare Tapsoba.

✉ Moussa CONGO

Secteur n°7 de Ouagadougou Simon Compaoré offre un forage aux populations

Les habitants de Saman-bili, un quartier situé au secteur n°7 de Ouagadougou (Gounghin) ont bénéficié d'un forage. La remise des clés de cette infrastructure construite par Simon Compaoré, habitant du quartier et ministre de la Sécurité et équipée par le directeur général d'ECCKF, Boubacar Kafando, a eu lieu dans l'après-midi du dimanche 28 mai 2017.

Les habitants de Saman-bili, quartier situé au secteur n°7 de Ouagadougou (Gounghin) disposent désormais d'un forage fonctionnel. Une infrastructure construite par Simon Compaoré, ministre de la Sécurité et équipée par le directeur général de l'entreprise ECCKF, Boubacar Kanfando. L'inauguration de ce forage a eu lieu dans l'après-midi du dimanche 28 mai 2017. Pour le donateur, Simon Compaoré, la problématique de l'eau est telle qu'il faille multiplier ces genres de gestes pour soula-



Accompagné de Boubacar Kafando (au fond à gauche), Simon Compaoré (droite) a remis officiellement les clés du forage aux populations de Saman-bili.

ger les citoyens. « Je suis du quartier et c'est tout à fait

normal que je pose de telles actions », a lancé M. Com-

paoré. De son point de vue, le gouvernement est conscient des difficultés que rencontrent les populations pour accéder à l'eau potable. C'est pourquoi, plusieurs initiatives dont le projet Ziga II, ont été prises pour venir à bout de cette contrainte. « L'accroissement de la population engendre forcément des problèmes d'approvisionnement en eau potable. Et s'il y a des forages fonctionnels, cela vient en complément à l'ONEA », a-t-il dit. De son côté, Boubacar Kafando a exhorté les populations à

bien entretenir l'infrastructure afin qu'elle profite à bon nombre de personnes pendant longtemps. Une recommandation que les bénéficiaires ont dit prendre en compte. Bibata Ouédraogo a, au nom des femmes du quartier, remercié les donateurs. Elle a demandé d'autres forages parce que a-t-elle dit, le besoin est évident. « Il eut des moments où nous avons acheté la barrique d'eau à 500 F CFA, 1000 F CFA », a confié dame Ouédraogo.

✉ Gaspard BAYALA
gaspardbayala87@gmail.com



Travaux d'utilité publique Vers une loi sur l'indemnisation des personnes affectées

Le ministère de l'Economie, des Finances et du Développement a ouvert, le mardi 30 mai 2017, à Ouagadougou, un atelier de validation sur l'avant-projet de référentiel national en matière d'indemnisation des personnes affectées par les aménagements et les projets d'utilité publique ou d'intérêt général.

Le gouvernement burkinabè veut combler le vide juridique qui entoure l'indemnisation des personnes affectées par les aménagements et les projets d'utilité publique. A cet effet, le ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) a réuni, le mardi 30 mai 2017, à Ouagadougou, les acteurs impliqués dans le domaine pour échanger autour de la question. Les débats, qui vont s'étaler jusqu'au 31 mai 2017, visent, selon la ministre en charge de l'économie, Rosine Coulibaly, « à faire l'état des lieux des pratiques actuelles d'indemnisation et à définir les critères, les

sin, de l'échangeur du Nord de la ville de Ouagadougou et de l'aménagement du barrage de Samandeni. Outre cette résolution, a-t-elle insisté, l'adoption d'une nouvelle loi sur l'indemnité va permettre au gouvernement « d'instituer une bonne gouvernance et adopter de bons réflexes de gestion du développement ». Dans sa présentation du rapport sur l'avant-projet du référentiel national, le président du groupe de travail, Dramane Koné, a expliqué que le document comporte trois grandes composantes à savoir, le projet de loi définissant les principes directeurs, le projet de décret portant sur l'enquête d'utilité



Les acteurs impliqués dans la question indemnitaire des personnes affectées par les aménagements et les projets d'utilité publique sont appelés à élaborer un projet de référentiel pour assainir le domaine.

conditions ainsi que les taux applicables aux personnes affectées par les aménagements et les projets d'utilité publique ou d'intérêt général ». Les participants vont se pencher également, a-t-elle dit, sur l'élaboration du projet de référentiel et la proposition d'un projet de texte approprié. A écouter la ministre Coulibaly, l'adoption d'une disposition réglementaire sur la question indemnitaire sonne, à ce jour, comme une nécessité. A ses dires, même si la loi portant Réorganisation agraire et foncière (RAF) de 2012 avait prévu la prise d'un décret d'application sur les critères, les conditions et les taux d'indemnisation, elle a omis de traiter de la question spécifique des barèmes. Ce vide juridique, a-t-elle indiqué, a eu pour corolaire des revendications tous azimuts à l'image des frondes lors de la mise en œuvre des projets de construction de l'aéroport de Dons-

publique et parcellaire et les arrêtés fixant les prix, les barèmes et les taux d'indemnisation. Toutefois, il a reconnu que ledit document présente aussi quelques limites relatives, en particulier, à la variabilité des prix bord champ, à l'absence de statistiques sur le prix des terres et des espèces végétales. Persuadée que les conclusions de l'atelier vont « permettre au gouvernement de disposer d'un document de large consensus pour des options définitives à soumettre à l'Assemblée nationale », la ministre en charge de l'économie a invité les participants à explorer toutes les possibilités et à examiner « sans complaisance et dans un esprit constructif » le rapport d'avant-projet de référentiel qu'ils auront à examiner.

✉ Mamady ZANGO
mzango18@gmail.com

Fin de mission de la représentante résidente de la BAD Antoinette Batumubwira faite chevalier de l'Ordre national

Le ministère de l'Economie, des Finances et du Développement a organisé, le lundi 29 avril 2017 à Ouagadougou, un cocktail d'au revoir en l'honneur de la représentante résidente de la Banque Africain de Développement (BAD), Antoinette Batumubwira, en fin de mission au Burkina Faso.



La représentante-résidente sortante de la BAD, Antoinette Batumubwira, recevant la médaille de chevalier de l'Ordre national.

En fin de mission au Burkina Faso, la représentante-résidente de la Banque Africaine de Développement (BAD), Antoinette Batumubwira, a été élevée au rang de chevalier de l'Ordre national par le ministre en charge de l'Economie, Rosine Coulibaly, au cours d'un cocktail organisé en son honneur le 29 avril 2017, à Ouagadougou. La ministre burkinabè a rappelé aux invités les engagements personnels de la représentante-résidente sortante sur des sujets importants concernant le pays. Elle a ainsi salué les multiples actions « déterminantes » qu'elle a posées afin de maintenir le Burkina Faso dans la bonne dynamique de coopération avec la BAD, malgré les difficultés que le pays a rencontrées. Rosine Coulibaly a aussi souligné le soutien de Mme Batumubwira aux burkinabè durant le choc post-insurrectionnel et lors du processus ayant permis d'aboutir aux élections présidentielle, législatives et municipales de 2015. C'est pourquoi elle s'est félicitée de la fructueuse coopération entre la BAD et le Burkina Faso durant la mission de Antoinette Batumubwira. A preuve que le portefeuille de l'institution africaine au pays des Hommes intègres contient à ce jour, treize opérations d'un montant total d'environ 276 milliards de FCFA, pour le financement d'un projet sous régional et de douze programmes nationaux donc trois au profil du secteur privé a assuré Rosine Coulibaly. Parmi ses opérations, a-t-elle déclaré, six d'entre elles d'un montant d'environ 62 milliards de FCFA, ont été effec-

tives sous le mandat de la représentante-résidente sortante. En sus, madame le ministre en charge de l'économie a souligné l'appui budgétaire de la BAD ayant assuré le temps de stockage en hydrocarbures de la SONABEL. Ce qui a permis de faire face à la forte demande en électricité des burkinabè. De même, en ce qui concerne les projets en préparation entrant dans le cadre du PNDES, Rosine Coulibaly a salué la BAD pour son implication dans la mobilisation des partenaires, surtout lors de la conférence de Paris en décembre 2016. Aussi, elle n'a pas occulté l'annonce de financement de la banque du PNDS, à hauteur de 639 milliards de F CFA. En outre, à entendre la ministre, la mission de Antoinette Batumubwira au Burkina Faso a été marquée par son engagement auprès des femmes du monde rural à travers un projet qui accompagne une centaine d'organisations féminines intervenant dans la transformation du karité. En réponse, la représentante-résidente sortante a rassuré que la coopération entre la BAD et le Burkina Faso a donné des fruits et continuera à être dynamique. Pour elle, les difficultés ne manquent pas mais peuvent être résolues avec l'engagement de tous et surtout par des ressources bien gérées. « En ce qui me concerne après deux ans, le bilan est positif. Mon travail a été facilité par un groupe de gens ouverts, des administrations compétentes et des partenaires techniques engagés », s'est réjouie Antoinette Batumubwira.

✉ Valentin KABORE



Nabasga

Le Nemnd Naaba Ritaam 2 honore ses ancêtres

Le Nemnd Naaba Ritaam 2 a célébré, le samedi 27 mai 2017 à Ouagadougou, son Nabasga marquant le Ve anniversaire de son règne.

Le Nabasga est une cérémonie coutumière organisée chaque année pour rendre hommage aux ancêtres. En effet, le samedi 27 mai 2017, à Ouagadougou, le Nemnd Naaba Ritaam 2 a fêté son nabasga et le Ve anniversaire de son règne. La commémoration révèle, selon lui, une nouvelle année pour sa population, au cours de laquelle il a demandé l'assistance, l'accompagnement et le soutien des aîeux. Il a prié pour une bonne saison hivernale et formulé également des bénédictions à l'endroit de la nation tout entière, plus particulièrement aux ressortissants de Nemnin, les villages ainsi que les quartiers environnants. Plusieurs rites ont ponctué la cérémonie notamment des sacrifices. Elle a été également marquée par des réjouissances, des éloges et des chansons. Pour le Nabasga 2017, le chef a exhorté les résidents de son territoire particulièrement les jeunes à la cohésion sociale, à l'entente et surtout à la tolérance. Il les a invités par ailleurs à l'échange et à l'écoute. «*Il faut mieux comprendre pour agir* », car, a-t-il ajouté : «*on peut regretter durant toute sa vie d'avoir posé certains actes* ». Le Nemnd Naaba Ritaam 2 a été intronisé en 2012 et est le 15e chef de Nemnin. A l'en croire, il est le descendant du Moogho Naaba Koudoumié. Il est par ailleurs le 5e ministre du Moogho Naaba Baongho, a-t-il affirmé. Il aide l'empereur des Mossis dans la gestion de son royaume et des pratiques du culte au quotidien, a-t-il signifié.

✎ **Levis KPODA**
(Stagiaire)



Lors de la cérémonie, des étrangers et des invités ont apporté des cadeaux au Nemnd Naaba Ritaam 2.



Les ressortissants de Nemnin ont rendu un vibrant hommage à leur chef à travers des éloges et des chansons.

Musique

Fôngo, le nouvel album de David le Combattant

L'artiste-musicien, David le Combattant, a présenté, le vendredi 26 mai 2017 au jardin de la musique Reemdogo, son deuxième album intitulé « Fôngo ».

«*Fôngo*» est le deuxième album de l'artiste-musicien David le Combattant, à l'état civil, Harouna David Malgoubri. «*Fôngo*» est un terme choisi par l'artiste pour dire «*de se faire plaisir, de bien s'habiller* ». L'album, composé de 12 titres avec deux remix, chanté en moré, français, a été présenté à la presse le vendredi 26 mai 2017, au jardin de la musique, Reemdogo. Après avoir acquis une expérience musicale riche dans l'ex-Faso Kombat, David le Combattant signe son retour sur la

scène musicale Africaine. «*Je travaille pour être au bon niveau* », a-t-il fait savoir, en saluant ses collaborateurs notamment ses arrangeurs qui se sont investis pour que cet album soit une réalité. Interrogé sur le choix du terme Fôngo, selon l'artiste «*C'est une manière de se faire plaisir, de s'habiller bien, tant qu'il y a la santé et qu'on n'est pas fainéant, on doit être propre et fier de soi* ».

✎ **Mariam CONGO**
(Stagiaire)



David le Combattant entend se faire entendre à travers cet opus.



Nuit d'hommage aux autorités coutumières

Un pari réussi pour les organisateurs

La soirée d'hommage aux autorités coutumières a été organisée, le mercredi 24 mai 2017, à la Maison du peuple à Ouagadougou.

Depuis 2009, la soirée du dernier jeudi du mois de mai, est consacrée aux autorités coutumières. Cette année, la tradition a encore été sacrifiée. La promotrice de cette soirée, Nana Bibata et ses collaborateurs ont organisé ladite nuit, le mercredi 24 mai 2017 à la Maison du peuple à Ouagadougou. Placé sous le patronage du Mogho Naaba Baongho, l'évènement a connu la participation de plusieurs chefs coutumiers de la capitale et des provinces.



Ph.: Remi ZOERNGRE

Nana Bibata, promotrice de l'évènement est satisfaite de la tenue cette IXe édition.

Cette IX^e édition s'est penchée sur la problématique de la transmission des valeurs traditionnelles de nos jours. Dans un contexte d'incivisme grandissant, Weemba Ligdi, représentant le Mogho Naaba

a souligné la pertinence du choix de ce thème et a invité les parents à assumer leur responsabilité. « Envoyer l'enfant à l'école c'est bien ; mais c'est insuffisant pour faire de lui un homme respon-



Plusieurs artistes ont presté pour rendre hommage aux chefs.

sable», a-t-il déclaré. Il a par ailleurs rappelé que depuis une vingtaine d'années, l'un des conseils du Mogho Naaba à ses visiteurs a toujours été l'éducation des enfants. C'est dans ce sens

qu'il a poursuivi pour interpeller les parents : « si nous refusons d'éduquer nos enfants, notre société sera invivable dans le futur ». Même son de cloche chez la marraine, Kadi Ouédraogo né Zagré, présidente-directrice générale de SOCOZAF. « Les enfants sont les hommes de demain et nous devons nous investir dans leur éducation. L'incivisme qui sévit aujourd'hui est dû en partie à un manque d'éducation », a-t-elle relevé.

Le secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur, Urbain Ouédraogo, a, pour sa part, souligné la pertinence de la soirée au regard de son thème qui

interpelle tout le monde, d'une part, et, d'autre part, parce qu'elle honore les autorités coutumières, qui sont les « garants de nos valeurs traditionnelles ».

La cérémonie a été marquée par des prestations musicales. Maria Bissongo, Salif Widiga, Imilo Lechanceux, Miss Maya, Miss Wedra, Sofiano ont chanté au grand bonheur des chefs coutumiers et des spectateurs.

De l'avis de la promotrice, Nana Bibata, c'est un pari gagné. « Je suis satisfaite de pouvoir tenir ce rendez-vous et je remercie tous ceux qui m'ont assistée », a-t-elle dit.

Marou SAWADOGO



Ph.: Remi ZOERNGRE

Les autorités coutumières ont répondu présent pour vivre leur soirée.

Cinéma

Fadima ou le respect de la tradition

L'avant-première du film Fadima, réalisé par la comédienne Sita Traoré, a eu lieu, le lundi 29 mai 2017, au ciné Neerwaya.

La liste des films burkinabè vient de s'agrandir avec la sortie officielle du film *Fadima* de Sita Traoré. Le long métrage a été présenté à la presse, le lundi 29 mai, au ciné Neerwaya. L'œuvre cinématographique parle des souffrances d'une femme, Koro, dans son foyer. Mariée depuis plus de cinq ans à Aly, elle n'arrive pas à enfanter. Aussi, sa belle-famille la traite de stérile et impose une femme à leur fils. Alors Koro s'en remet au conseil de son ami, Fanta, qui lui suggère de consulter les esprits. Ceux-ci feront une révélation à Koro



Selon la réalisatrice du film Fadima Sita Traoré (droite) c'est une fierté de pouvoir réaliser ce film.

qui va bouleverser sa vie. En effet, elle tombera enceinte et donnera naissance à une fille baptisée Fadima grâce aux esprits de l'eau de la rivière sacrée du village et en retour Koro devra donner sa fille comme femme aux esprits. Mais 15 ans après la naissance de celle-ci, elle décide d'aller confier Fadima à sa cousine en ville, loin des esprits. Malgré cela Fadima ne sera pas oubliée par les esprits qui la forceront à rechercher la vérité sur son destin. Ainsi, cette jeune fille connaîtra les problèmes culinaires (nourriture acide) lié aux esprits. Ce

problème sera à l'origine de la souffrance de Fadima. Devenue une star, elle décide d'aller voir au village et comprendre ce qui ne va pas dans sa vie. C'est ainsi que sa maman lui expliquera l'origine de ses problèmes... Pour la réalisatrice, née à Gaoua au Sud-Ouest du Burkina, Sita Traoré, ce film est un message pour le respect de la tradition. « Quand on décide d'aller vers les esprits, il faut assumer les conséquences », a-t-elle conclu.

Mariam CONGO
(Stagiaire)



Brèves

Kenya : huit candidats pour la présidentielle

Au Kenya, la commission électorale a publié lundi, lors d'une conférence de presse, les candidatures validées, dont celles du président sortant Uhuru Kenyatta et son principal rival Raila Odinga. La commission électorale a publié les candidatures approuvées lundi lors d'une conférence de presse. Le président sortant se représente cette année avec son actuel vice-président William Ruto, une réédition du ticket gagnant de 2013. Raila Odinga, déjà trois fois candidat malheureux en 1997, 2007 et 2013 a choisi comme colistier Kalonzo Musyoka. Pour être accepté par la commission électorale, un candidat doit notamment disposer de la nationalité kényane depuis la naissance, détenir un diplôme d'une université reconnue par le Kenya et ne peut être un fonctionnaire de l'Etat au moment de sa candidature. Samedi un homme a tenté de se suicider en essayant de se jeter du haut du bâtiment de la commission électorale, lorsque cette dernière lui a signifié qu'il ne disposait pas de documents nécessaires pour une candidature. Les élections d'août prochain se tiennent 10 ans après les pires violences électorales de l'histoire du Kenya. Ces troubles, alimentés par des doutes sur la crédibilité de la réélection de Mwai Kibaki à l'époque, avait fait plus de 1 100 morts

Législatives au Sénégal : Abdoulaye Wade, tête de liste à 91 ans

L'ancien président du Sénégal Abdoulaye Wade, 91 ans, va diriger la liste d'une des coalitions de l'opposition dénommée "Wattu Sénégal" (Sauver le Sénégal en Wolof) pour les législatives prévues le 31 juillet. Mamadou Diop Decroix, secrétaire général d'AJ/PADS, un parti membre de la coalition, a annoncé lundi soir dans un entretien avec une télévision privée sénégalaise la mise en place de cette coalition. « *Je viens d'une réunion de partis, d'associations et de mouvements de soutien. Nous avons mis en place la coalition gagnante Waatu Sénégal avec Abdoulaye Wade comme tête de liste* », a-t-il déclaré. Selon lui, l'ancien président sénégalais, installé en France depuis sa défaite à la présidentielle de 2012, va revenir au Sénégal pour se lancer dans la campagne électorale. Cette coalition n'a pas eu d'accord avec celle formée par l'actuel maire de Dakar, emprisonné depuis le 7 mars dernier dans le cadre d'une affaire de détournement de deniers publics présumé et l'ancien Premier ministre Idrissa Seck.

RCA: un procureur spécial va enquêter

Le procureur de la Cour pénale spéciale pour la Centrafrique, Toussaint Mutazini Mukimapa, s'est dit déterminé à faire le travail pour lequel il a été nommé. Il a rencontré lundi le bureau du parlement centrafricain. Nommé en début d'année, il a pour mission d'instruire les graves crimes commis par différents groupes armés depuis 2003 en République Centrafricaine. Il a pris ses fonctions à un moment où le pays connaît un pic de violences. Le procureur de la CPS reconnaît avoir pesé l'ampleur de la tâche qui l'attend avant de s'engager. Ce colonel Magistrat congolais voit une similitude entre la crise centrafricaine et celle de la République Démocratique du Congo. Toussaint Mutazini Mukimapa déclare avoir des stratégies appropriées pour mener ses enquêtes. Créée en juin 2015, la CPS est compétente pour enquêter, instruire et juger les violations graves des droits de l'Homme et les violations graves du droit international humanitaire. Elle a une durée de cinq ans renouvelables. Cette Cour bénéficie du concours d'un personnel international, soit 12 magistrats internationaux dont le Procureur Spécial International qui vient d'arriver et qui va prêter serment ces jours-ci, et un Greffier international adjoint, aux côtés du personnel national, soit 13 magistrats centrafricains au moins dont le Président de la Cour. Pour l'heure, le processus de sélection des collaborateurs du Procureur suit son cours.

Afrique du Sud: le paludisme inquiète

En Afrique du Sud, la colère gronde parmi la population du Mpumalanga, l'une des régions les plus touchées par le paludisme. Alors que l'épidémie gagne du terrain, de nombreux hôpitaux manquent de kit de dépistage et n'ont pas assez de médecins pour prendre en charge les malades. Selon la télévision publique, la SABC, au moins 14 personnes sont mortes ces derniers jours en raison de l'épidémie de paludisme rien que dans la région du Mpumalanga, au nord-est du pays. A Bushbuckridge, là où le plus grand nombre de cas ont été recensés, des habitants en colère ont manifesté la semaine dernière devant l'hôpital de la petite ville pour demander aux autorités de réagir. Dans cette province, le personnel médical manque de tests de dépistages et les quelques rares médecins n'arrivent pas à prendre en charge tous les patients. Le gouvernement a démarré une nouvelle campagne de fumigation pour éliminer les moustiques dans les zones les plus affectées et aux abords des rivières du Mpumalanga. Ces derniers mois,

l'Afrique du Sud a connu une recrudescence du nombre de cas de malaria. Conséquence de la hausse des températures et des importantes précipitations dans certaines régions du pays. Le paludisme a fait des victimes dans des régions du pays qui d'habitude ne sont pas touchées par la maladie. Mais les scientifiques se veulent rassurants : il s'agit d'une recrudescence saisonnière, liée à l'importation de moustiques depuis d'autres régions sud-africaines. Cela ne signifie pas que les zones de transmission du paludisme sont en train de s'étendre. Les chercheurs assurent tout de même que la lutte contre la malaria va devoir s'intensifier si le pays veut atteindre son objectif d'éradication de la maladie d'ici l'année prochaine.

Afrique du Sud: l'ANC demande une enquête pour corruption au sommet de l'Etat

En Afrique du Sud, une motion de défiance a été bloquée par les partisans de Jacob Zuma. Mais le président n'est pas tiré d'affaire pour autant. Le week-end dernier, plusieurs cadres de l'ANC (African National Congress), le parti au pouvoir, ont exigé un débat sur l'avenir du chef de l'Etat, de plus en plus contesté y compris au sein de son propre mouvement. Lundi 29 mai, le secrétaire général de l'ANC a demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire sur une possible collusion entre certains membres du gouvernement et les Gupta, amis du président Jacob Zuma. Depuis des mois, cette riche famille d'hommes d'affaires est accusée d'influencer le gouvernement pour servir ses affaires avec la complicité du chef de l'Etat. Le week-end dernier, des e-mails compromettants dévoilés par la presse ont renforcé ces accusations. S'ils sont authentiques, cela signifierait qu'au moins cinq ministres du gouvernement seraient acquis aux Gupta. De son côté, l'opposition se mobilise. Mmusi Maimane, leader de l'Alliance démocratique, a ainsi annoncé qu'il allait saisir la justice.

Palestine : interdit de divorcer durant le ramadan

Le chef des tribunaux islamiques palestiniens a ordonné dimanche aux juges de ne pas prononcer de divorce durant le mois de jeûne du ramadan. Il a peur que la privation de nourriture et de cigarettes soit la cause de décisions trop hâtives. Dans un communiqué, Mahmoud al-Habache a assuré se baser sur "l'expérience des années précédentes". "Durant le mois sacré pour les musulmans qui a débuté samedi, certains, parce qu'ils n'ont pas mangé et pas fumé, créent des problèmes dans leur couple et prennent ensuite des décisions rapides et non mesurées", a-t-il expliqué. Pour éviter de tels cas de figure, les demandes de divorce ne seront examinées et les décisions prononcées qu'une fois le mois de jeûne terminé. Selon la justice, les divorces parmi les Palestiniens sont en hausse, principalement à cause des difficultés économiques dans les Territoires occupés où pauvreté et chômage sont endémiques.

Des eurodéputés français sous le coup d'une enquête pour emplois fictifs

En France, une vingtaine d'élus de tous bords, dont la ministre des Affaires européennes Marielle de Sarnez, sont visés par une enquête ouverte après des accusations du Front national (FN) sur d'éventuels emplois fictifs d'assistants au Parlement européen. Marielle de Sarnez a réagi ce mardi matin 30 mai, en annonçant qu'elle comptait déposer une plainte en dénonciation calomnieuse. La plainte vise Sophie Montel, qui a rédigé le courrier à l'origine de la procédure judiciaire. En mars dernier, cette eurodéputée frontiste a envoyé à la justice une lettre dénonçant l'usage par 19 de ses collègues d'assistants parlementaires ayant par ailleurs des fonctions au sein de leurs formations politiques respectives. Cette contre-attaque du Front national est intervenue alors que le parti d'extrême droite et sa présidente Marine Le Pen sont eux-mêmes soupçonnés d'avoir eu recours à des emplois fictifs d'assistants parlementaires à Strasbourg. Selon Florian Philippot, vice-président du FN, la démarche de Sophie Montel a pour but de montrer que les faits reprochés à son parti n'ont rien d'illégaux et sont une pratique courante. Les députés européens de droite, Brice Hortefeux et Jérôme Lavrilleux font également partie des parlementaires dénoncés par l'extrême droite et concernés par l'enquête ouverte par le parquet de Paris. Marielle de Sarnez affirme pour sa part que son assistante a fourni un travail assidu dans sa mission et que sa situation a été vérifiée par Bruxelles. Reste que sur les questions de probité, le contexte politique est particulièrement sensible dans l'Hexagone, alors que le gouvernement prépare sa première loi du quinquennat sur la moralisation de la vie publique.

Brèves rassemblées par Daniel Zo Ng o
Sources : bbc.com et rfi.fr



Journées portes ouvertes de la justice à Gaoua

A la recherche d'une société de paix

Le ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique a organisé simultanément, la Xe édition de ses journées portes ouvertes à Gaoua et à Diébougou, du 18 au 20 mai 2017. Ces journées ont été placées sous le parrainage du président du Conseil constitutionnel, Kassoum Kambou.

Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique, garde des sceaux, René Bagoro a officiellement lancé les activités des Journées portes ouvertes de la justice dans la région du Sud-Ouest. Elles ont été placées sous le thème : « *Justice et défi sécuritaire ; quelle contribution pour une société de paix et de développement* ». Trois jours ont permis d'organiser plusieurs activités. Ainsi, des jeux radio-phoniques, des projections cinématographiques, des cross populaires, des panels, des expositions et des consultations juridiques gratuites ont tenu le public en haleine. Au cours de la cérémonie d'ouverture, le maire de la commune de Gaoua, Fiacre Kambou, a salué



Le ministre de la justice, René Bagoro, a exhorté les juges à plus d'impartialité.



Le président du Conseil constitutionnel Kassoum Kambou : « Nous voulons que la justice soit proche du justiciable ».

le choix de sa commune pour abriter ces journées. Il a ajouté que le thème choisi est évocateur, et a souhaité que jaillissent au cours des échanges, des pistes de solutions pour une implication effective des

acteurs judiciaires et des populations dans la préservation de la paix. Il a aussi invité les populations à profiter de cette opportunité pour bénéficier des consultations juridiques gratuites, et pour connaître davanta-

ge la justice. Aussi, le maire de Gaoua a fait un plaidoyer auprès du ministre Bagoro pour la construction d'un nouveau palais de justice et pour la délocalisation de la Maison d'arrêt et de correction de la ville. Le

président du Conseil constitutionnel, parrain de l'événement, Kassoum Kambou a exprimé sa joie d'avoir été choisi comme parrain de cette édition. « *La justice n'a de sens que lorsqu'elle est*



Les autorités prêtes à donner le coup d'envoi du jeu.

Un repas communautaire avec les détenus

Dans le cadre de ces Journées portes ouvertes, plusieurs activités ont été menées. Ainsi, les autorités administratives, judiciaires, militaires, et la population, ont visité les locaux du Palais de justice et la Maison d'arrêt et de correction de Gaoua. Pendant la visite du centre pénitencier, il y a eu un partage de repas communautaire avec les détenus. En plus, dans la soirée du vendredi 19 mai 2017, un cross populaire s'est déroulé à travers les artères de la ville de Gaoua, suivi d'une séance d'aérobic sur le terrain des écoles Centre A et B de la cité de Bafuji.



Les acteurs jouant sur le terrain des écoles Centre 'A' et 'B' ont, par le sport, régalié le public.



Populations et autorités se sont réjouies de la tenue des JPO à Gaoua. Elles souhaitent leur pérennisation.

accessible et comprise par les justiciables », a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'elle est gage de paix, de stabilité et favorise la cohésion sociale. Par ailleurs, Kassoum Kambou s'est réjoui de la tenue de l'événement qui va permettre de rapprocher la justice des justiciables.

Il a aussi évoqué la pertinence du thème de cette X^e édition dans un contexte socio politique et sécuritaire actuel du Burkina Faso marqué par la récurrence des actes de terrorisme. La justice est un moyen important du dispositif sécuritaire, a indiqué le président de la Cour constitutionnelle. C'est pourquoi, il a indiqué que l'insécurité est un

obstacle majeur au développement. La rencontre a été une occasion pour Kassoum Kambou d'inviter les magistrats à jouer correctement leur rôle, car pour lui, dans « nos sociétés humaines organisées, on a toujours eu recours à un juge. Quand il n'y a pas de juge, chacun devient juge et on se retrouve alors dans la loi de la jungle ». C'est pourquoi, M. Kambou a affirmé que la justice est un service public essentiel pour la survie de la société. Aujourd'hui, a-t-il laissé entendre, la justice a pris un sérieux coup quant à sa crédibilité, pour sa soumission au pouvoir politique, la corruption, les lenteurs, le manque de moyens. Il

a salué l'action du ministre qui a fait adopter récemment par son ministère, un certain nombre de textes de loi visant l'amélioration des performances des juridictions répressives. D'autres textes permettant de relever le défi sécuritaire au Burkina Faso.

Pour sa part, le ministre René Bagoro a laissé entendre que l'accessibilité à la justice est au cœur des actions de son département. De ce fait, depuis quelques années, il y a eu l'ouverture du Tribunal de grande instance de Koupéla et de la Cour d'appel de Fada N'Gourma. En plus de cela, la construction pour l'année en cours, du Tribunal de grande

instance de Pô et du 2^e Tribunal de grande instance de Ouagadougou. Cela, a-t-il dit, contribue à rapprocher la justice du justiciable sur le plan géographique, par la réduction du rayon moyen d'accès.

Le ministre s'est également réjoui de la tenue régulière depuis 2006, des journées portes ouvertes. Ce qui traduit, a-t-il souligné, la volonté du gouvernement de dissiper les craintes et les peurs qu'inspire l'institution judiciaire. Ainsi, ces journées peuvent aider à créer les conditions d'une accessibilité psychologique à la justice, a conclu le ministre René Bagoro.

✍ Evariste YODA

La presse s'offre la justice en football

Un match de football a opposé l'équipe de l'AS/Justice à celle de la presse. Après deux fois 25 minutes et un score vierge de zéro but partout, les deux challengers se sont ensuite affrontés aux tirs au but. Et c'est l'équipe de la presse qui est venue à bout de l'AS/Justice, en réussissant 5 tirs contre 4. Deux joueurs de l'AS/Justice ont manqué de marquer 2 buts, alors que celle de la presse n'a raté qu'un seul sur 6 tirs. Comme prix, l'équipe de l'AS/Justice a reçu une somme de 25 000 F CFA et l'équipe victorieuse, celle de la presse, a empoché 50 000 F CFA. En plus de ces activités sportives, les autorités et les populations ont visité des expositions de matériel et des documents de justice. Les populations ont aussi assisté à des projections cinématographiques les soirs, pendant l'événement. Par ailleurs, 10 lauréats des jeux radiophoniques ont reçu une somme de 5 000 F chacun. Le parrain, Kassoum Kambou a également donné à chaque lauréat, la somme de 5 000 F. C'est au total 200 000 F, soit 100 000 F du parrain et 100 000 F des organisateurs qui ont été déboursés pour ces lauréats.



Après une photo de famille des autorités pour marquer l'événement, les populations ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation des dixièmes Journées portes ouvertes.



Horoscope



Bélier (21 mars - 20 avril)

Si vous avez une âme d'artiste, cette journée est particulièrement propice à l'expression de votre créativité. Si ce n'est pas le cas, pensez à vous distraire...



Taureau (21 avril - 20 mai)

Pensez à améliorer vos revenus ou à mieux gérer votre patrimoine. Cela vous permettra de contenter et de sécuriser tous les membres de votre famille.



g émeaux (21 mai - 21 juin)

Ces jours-ci, parlez de ce que vous connaissez, de ce que vous avez appris par vous même. Le contact avec frères, soeurs et voisinage est favorisé.



Cancer (21 juin - 23 juillet)

Depuis quelques heures, vous ressentez un besoin urgent de repos et de calme. Accordez-vous une pause et si vous le pouvez, relaxez-vous en écoutant de la musique.



Lion (24 juillet - 23 août)

Vous avez envie de sortir des sentiers battus; il est peut-être opportun de réunir quelques amis autour d'un projet d'équipe ou de groupe. Lancez l'idée!



Vierge (24 août - 23 sept)

Après le tumulte et l'agitation de ces derniers jours, vous éprouvez le besoin de décompresser. Allez vous ressourcer auprès de la Nature ou dans le silence...



Balance (23 sept - 23 oct)

Comment concilier amitié et besoin de renouveau? Peut-être en organisant une fiesta, une manifestation ou un voyage en compagnie de vos amis.



Scorpion (23 oct - 22 nov)

De combien avez-vous besoin pour atteindre vos objectifs? Voilà une question essentielle si vous souhaitez continuer d'avancer dans la voie choisie...



Sagittaire (22 nov - 21 déc)

C'est le moment d'élargir vos horizons, de changer vos habitudes, de stimuler de nouveau le désir dans votre couple. Et si vous l'invitez dans un bon restaurant?



Capricorne (22 déc - 20 janv)

Aujourd'hui, vous êtes très efficace dans votre travail et cela vous permet de réaliser de bonnes affaires. Pensez à vous faire plaisir de temps en temps.



Verseau (21 jan - 19 février)

Voilà une journée qui peut être consacrée à votre partenaire, surtout si son moral est en berne. Prévoyez une petite sortie, un spectacle ou un bon restaurant...



Poisson (20 févr - 20 mars)

Vous n'êtes pas en très grande forme ou vous ressassez des pensées négatives, surtout au travail. Ressourcez-vous à la maison ou faites une pause dans votre activité.

Sourire du jour



Les numéros utiles

o uagadougou

g endarmerie N° vert ----80.00.11.45
25 30.62.71

Pompiers : -----18
25.30.69.48

Police (secours) : -----17
25 30.63.83
25 30.71.00
25.30.69 47

Hôpital :
(Ambulance) :----- 25.30.66.43
25 30 66 44
25 30 66 45

ONEA :-----80 00.11.11
25 34.34.60
70 22 22 76
70 22 22 77

SONABEL :-----25 30.61.00
25 30 61 02
25 30 61 03

Aéroport -----25 30.65.15

Air - Burkina : -25 49.23.23/42/45 /46

Air - France : --- 25 49.15.15

Si TARAI L :-----25 31.07.39
25 30.72.16

Bobo-Dioulasso

Pompiers :----- 18

Hôpital : (Ambulance) : 20 98.00.79
20 98.13.25
20 98.22.43

Police (secours) :-----20 98.12.23

CNVA :-----10/10

g endarmerie : -----20 98.20.04
20 98.00.58

Sidwaya

QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984
ISSN 0796-501X
01 BP : 507 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Télex : 5327 BF AIB
Tél. : (226) 25 30 63 06/07
Fax : (226) 50 31 03 62
Site web : www.sidwaya.bf

Directeur de Publication

Directeur Général des Editions Sidwaya
Rabankhi Abou-Bâkr ZIDA

Directeur des Rédactions
Enok KINDO
(226) 25 31 22 89
Portable : (226) 70 22 85 79

Rédacteur en chef
Alassane KARAMA
(226) 25 50 86 34
Portable : (226) 70 44 68 35

Directeur Commercial et Marketing
Ismaël BICABA
Tél. : (226) 25 50 86 24
Portable : (226) 70 20 05 10

Secrétaire Général des Rédactions
Tabyam Abdoul Salam OUEDRAOGO
Portable : (226) 71 99 60 30
Email: tabyam@hotmail.com

Saisie-Impression
Tél. : (226) 25 31 22 90

Directeur de l'Imprimerie
David T. GANOU
Tél. : (226) 25 33 48 27
Portable : (226) 70 66 79 26

Directeur régional des Editions Sidwaya
(Bobo-Dioulasso)
Moustapha SYLLA
Tél. : (226) 20 97 11 69
Portable : (226) 70 22 69 44
Fax : (226) 20 98 09 91

Secrétariat particulier du Directeur
Général des Editions Sidwaya
Tél. : (226) 25 31 35 39

LES 7 ERREURS



Re Po NSe 7 e RRe URS

- 1 Palmier à droite
- 2 Case en moins
- 3 La fenêtre
- 4 Les cailloux
- 5 La colline
- 6 o iseaux en plus
- 7 Palmier à gauche



Lisez et faites

lire
Sidwaya
votre quotidien



Lutte contre la pratique de l'excision au Burkina Faso Les acteurs en rang serré à Gaoua

La VII^e édition de la Journée nationale de lutte contre la pratique de l'excision s'est tenue, le jeudi 18 mai 2017 à Gaoua. Cette célébration a été une occasion pour tirer la sonnette d'alarme sur ce fléau qui perdure dans la région.



Les officiels ont chanté l'hymne national avant le début de la cérémonie.



Les participants ont exprimé leur adhésion à la lutte contre l'excision.

Au Burkina Faso, l'enquête démographique et de santé réalisée en 2010 fait ressortir un taux de prévalence de l'excision de 76% chez les filles et femmes âgées de 15 à 49 ans, et de 13,3% chez les filles de moins de 15 ans. Au 31 décembre 2016, le SP/CNLPE a enregistré au total 29 cas de dénonciations de pratique d'excision. Ces cas ont concerné plus de 68 filles dont un décès. Malgré la résistance de la pratique, les efforts de lutte des différents acteurs ont permis de ramener la prévalence de la pratique de 13,3% en 2010 à 11,3% en 2015. Et cela pour la tranche d'âge de 0 à 14 ans, soit une baisse de 2% en cinq ans. Pour la célébration de la VII^e édition, il est envisagé l'implication des élus locaux et de la jeunesse, dans la mise en œuvre du Plan de promotion de l'élimination des mutilations génitales féminines d'ici

2016-2020. Plusieurs interventions ont marqué cette célébration. Ainsi, le gouverneur de la région du Sud-Ouest, Tagsseba Nitiéma, a déploré cette pratique contre la femme qui a toujours la peau dure. Il en est de même pour Anne Thiéba, épouse du Premier ministre, qui a salué l'initiative d'une telle manifestation, qui marque une halte pour réfléchir à cette lutte efficace contre une pratique néfaste. Elle s'est aussi réjouie de l'adoption en conseil de ministres, du Plan stratégique national de promotion de l'élimination des MGF. Car cela est un instrument national de planification de toutes les interventions en la matière. Pour la représentante des Partenaires techniques et financiers (PTF), Edwige Domingo, des résultats positifs ont été obtenus dans la lutte. Mais, il faut rester encore vigilant, parce que la pratique prend de nouvelles

formes. « En effet, on assiste de plus en plus à l'excision de nouveau-nés. Cette pratique augmente de manière exponentielle, et les risques de graves complications », a-t-elle laissé entendre. Elle a ajouté qu'aujourd'hui, l'excision se fait dans la clandestinité, afin d'échapper à l'application de la loi. Edwige Domingo a aussi affirmé que les sites d'orpaillage sont des milieux où les règles morales sont mises à rude épreuve. La pratique de l'orpaillage a de l'influence sur les populations d'accueil. Elle est aussi accompagnée de stéréotypes et de préjugés parfois inacceptables moralement, a-t-elle affirmé. Par exemple, des orpailleurs pensent que la « saleté » attire l'or. Ce qui pousse certains d'entre eux à avoir des rapports intimes avec les filles dans les puits d'orpaillage, contre d'importantes sommes d'argent. Le sang menstruel est acheté

à des fins mystiques pour attirer l'or. Pour la représentante des PTF, ces raisons indiquées peuvent expliquer la pratique probable de l'excision dans les sites aurifères. Le maire de la commune rurale de Malba, Dahermal Da, à l'image des autres élus locaux et des jeunes, a salué la tenue de cette rencontre. Il a exprimé son engagement à lutter contre cette pratique inhumaine. Le conseiller de l'Union de la jeunesse fraternelle de Diébougou, Jean Clément Somé a remercié les autorités pour la remise d'une attestation de reconnaissance à sa structure. Il a indiqué vouloir multiplier les actions de lutte sur le terrain. Par ailleurs, il a informé que l'union qu'il dirige intervient dans la sensibilisation par des théâtres forums et des causeries-débats.

↳ Evariste YODA



Photo de famille des ONG et associations ayant reçu des attestations de reconnaissance pour leurs actions de lutte contre la pratique de l'excision.



Le conseiller de l'Union de la jeunesse fraternelle de Diébougou, Jean Clément Somé, confie que sa structure a pris à bras-le-corps la sensibilisation contre l'excision dans le Sud-Ouest.

*Banfora : Un élève meurt dans un accident de moto

Un élève de la classe de 1^{re} D du lycée privé sacré cœur de Banfora a trouvé la mort, dans la nuit du 29 au 30 mai 2017 au secteur n°15, à la suite d'un accident de moto, sur une voie non éclairée. En effet, c'est en pleine course, sur une moto neuve communément appelée « RR » que Ollo Pascal Hien, serait entré en collision avec un bœuf en divagation, sous un ciel menaçant, non loin du mur du centre de traitement de l'eau de l'ONEA. C'était peu avant 20 heures. Dans sa chute, les cornes de l'animal, selon des témoins, auraient perforé les poumons de l'infortuné. Alertés, les sapeurs-pompiers sont arrivés sur les lieux, moins de trente minutes après, mais Ollo Pascal Hien, âgé de 24 ans, avait déjà rendu l'âme. A notre arrivée sur les lieux, une foule de riverains des passants et des parents de la victime attristés étaient attroupés autour du corps. F.O.

*Le président guinéen en visite privée à Bobo-Dioulasso

Le chef de l'Etat guinéen, le Pr Alpha Condé est arrivé, dans l'après-midi du mardi 30 mai 2017 à Bobo-Dioulasso, dans le cadre d'une visite privée. A sa descente d'avion aux environs de 15h 10 mn, le président de la Guinée Conakry n'a pas voulu s'exprimer devant la presse. Mais, selon une source bien introduite au ministère en charge des affaires étrangères, Alpha Condé est à Bobo-Dioulasso, pour présenter ses condoléances à l'ancien bâtonnier burkinabè, Mamadou Traoré qui a perdu sa maman. Ce dernier a été conseiller du président Condé. A l'aéroport, le Pr Alpha Condé a été accueilli par le chef de la diplomatie burkinabè, Alpha Barry, les autorités administratives et politiques de Bobo-Dioulasso ainsi des représentants de la communauté guinéenne.

A.S.B.



Excellence au Lycée municipal Vinama Thiémounou Djibril SUNU assure le tableau d'honneur

La journée de l'excellence du lycée municipal Vinama-Thiémounou-Djibril pour l'année scolaire 2016-2017 s'est déroulée, le vendredi 26 mai 2017 à Bobo-Dioulasso, dans l'enceinte de l'établissement. Les meilleurs élèves de tous les cycles ont été distingués ; mais le plus méritant est reparti avec une moto et une année d'assurance offerte par le groupe Sunu.



C'est par ce geste que Mamounata Zongo a reçu les clés de sa nouvelle monture.

Après une première édition en 2015 et une manquée en 2016, le Lycée municipal Vinama-Thiémounou-Djibril (LMVTD) a renoué avec la célébration annuelle de ses meilleurs élèves. L'établissement a en effet organisé, le vendredi 26 mai 2017, la deuxième édition de sa journée de l'excellence, pour récompenser ses meilleurs élèves de l'année scolaire 2016-2017. Plusieurs prix dont des kits scolaires et des vélos, ont ainsi été remis aux plus méritants des élèves. Mais le clou de la cérémonie a sans doute été la remise d'une moto offerte par Sunu Assurances au tableau d'honneur (TH), désignant le meilleur élève de tout le lycée. « Est déclarée TH du lycée municipal pour l'année 2017, l'élève Mamounata Zongo de la classe de Ire D2, pour son brillant parcours au sein du lycée depuis la classe de 6e », c'est en ces termes que le directeur régional de l'Ouest de Sunu Assurances, Hermann Sirima, a révélé le nom du plus méritant des élèves de l'année, mettant ainsi fin au suspense qui régnait dans la cour bondée du LMVTD. Mais qui est en réalité le TH de l'année? Selon son palmarès, Mamounata Zongo a eu jusque-là un parcours « exemplaire » au sein du lycée. Depuis son arrivée en 6e en 2011, elle a toujours été la première de sa classe, avec ses performances édifiantes : « 6e, 17,16 en 5e, 17,6 en 4e, 16,40 en 3e, 14,36 en 2de et 14,44 en Ire D ». C'est sans doute ces performances qui lui ont permis de remporter aussi le vélo, prix spécial offert par l'Amicale des anciens du lycée. Agée de 18 ans, Mamounata Zongo, pleurant de joie,

n'en revenait pas. « Les mots me manquent pour exprimer cette joie », a-t-elle prononcé. Elle a confié que son « seul » secret est son travail. « Depuis mon école primaire, j'ai- mais faire la concurrence à mes camarades de classe, et jusque-là, je suis toujours restée dans cette lancée », a-t-elle renchéri.

Les deux meilleurs élèves, assurés d'office

Mais les surprises ne s'arrêteront pas à là, puisque le directeur de Sunu Assurances, Hermann Sirima a aussi promis l'assurance des deux meilleurs élèves pour l'année à venir. Le président de Rahim Service, Adama Zonou (lui-même ancien élève du lycée), a promis de prendre en charge le carburant de la moto, pour la prochaine année scolaire. En rappel, le LMVTD avec ses 2 583 élèves, ses 60 professeurs, et ses 28 salles de classe, a été créé le 4 septembre 1965, sous le nom de Collège municipal. Son nom actuel date du 9 septembre 2008, en hommage au premier maire élu de Bobo-Dioulasso, Vinama Thiémounou Djibril. M. Wuromaré Sanou, aujourd'hui Conseiller formateur des jeunes agriculteurs à la retraite, faisait partie de la première promotion. Pour lui, cette cérémonie a été une réussite. « Nous étions au nombre de 48 au départ. J'apprécie le niveau des élèves et des encadreurs. En terminale, si des élèves ont jusqu'à 16 de moyenne, c'est qu'ils sont vraiment à encourager », s'est réjoui M. Sanou.

Alpha Sékou BARRY

Lutte contre l'exploitation économique et sexuelle des enfants Des acteurs de Bobo-Dioulasso s'approprient les textes en la matière

Le ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique (MJDHPC) a organisé, les 23 et 24 mai 2017 à Bobo-Dioulasso, un atelier au profit de 30 acteurs de protection des droits de l'enfant. La rencontre s'est déroulée sous le thème : « S'approprier les textes de lois de protection des droits de l'enfant, un gage pour une effectivité des droits de l'enfant au Burkina Faso ».

Le département de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique, à travers la direction de la protection contre les violations des droits humains, veut lutter contre l'exploitation économique et sexuelle des enfants. C'est ainsi qu'il a formé, les 23 et 24 mai 2017 à Bobo-Dioulasso, les associations de défense des droits de l'enfant, celles des jeunes, les syndicats d'orpailleurs, des agents des forces de défense et de sécurité, ainsi que des journalistes. Durant deux jours, ces différents acteurs se sont familiarisés avec les textes adoptés au Burkina Faso dans le domaine de la protection contre l'exploitation économique et sexuelle des enfants. Il s'agit, entre autres, du

et sexuelle. Il s'agit, selon lui, de mettre un accent sur la loi n°011-2014 portant répression de la « vente » d'enfant. Il s'agit également, de situer les participants sur les textes relatifs aux droits des enfants, notamment sur les problèmes essentiels au niveau de notre pays, de par sa position géographique. Les participants ont aussi bénéficié de cours sur la présentation du décret n°2016-504 du 9 juin 2016, portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants. La conseillère en droits humains, Léa Tamboura a donné les grandes lignes du décret qui vient renforcer le décret de 2009. Elle a expliqué les circonstances ayant amené l'Etat burkinabè



Les participants à la sortie de la formation, vont pouvoir aider les enfants à défendre leurs droits.

cadre juridique international de la lutte contre les violations des droits de l'enfant, et particulièrement contre l'exploitation à des fins économiques et sexuelles de l'enfant. A cette occasion, le directeur de la protection contre les violations des droits humains, Paul Kabré a donné les différentes définitions de l'exploitation sexuelle des enfants. Il a parlé, entre autres, de la loi n°011-2014/AN ainsi que des peines applicables aux infractions prévues par la même loi. M. Kabré a, en effet, fait comprendre que l'exploitation des enfants à des fins économiques et sexuelles constitue une violation absolue de la dignité humaine, et une forme d'esclavage moderne. A l'issue de cet exposé, le directeur général des droits humains a éclairé les participants sur le cadre juridique national de protection de l'enfant contre son exploitation économique

à qualifier ces travaux de dangereux pour la santé des enfants. Les participants ont pu comprendre comment réprimer les cas d'atteintes ou de violations des droits d'enfants. La dernière communication a concerné les enjeux et les défis contemporains du retrait et de la réinsertion des enfants issus des sites d'orpillage. Le directeur régional des droits humains et de la promotion civique des Hauts-Bassins, Adama Yéyé a développé ce volet. Il a invité les participants à être des relais auprès des populations. Quant au conseiller technique représentant le gouverneur de la région des Hauts-Bassins à cette occasion, Louis Aristide Dally, il a salué l'initiative de la formation et invité les participants à être des acteurs assidus dans la sensibilisation contre l'exploitation économique et sexuelle des enfants.

Sitta OUATTARA